THE FEDERATION
OF CHAMBERS OF COMMERCE, INDUSTRY & AGRICULTURE IN LEBANON

ECONEWS

The Chambers' Newsletter Numéro 81 Juin 2018

غرفة التجارة والصناعة والزراعة
Chamber of Commerce Industry and Agriculture
of Beirut and Mount-Lebanon في بيروت وجبل لبنان

Publication «CCIA-BML»

Une ère nouvelle

Mohamed Choucair

La politique comme chacun le sait a son mot à dire dans l'économique. Au Liban plus qu'ailleurs, et aujourd'hui plus que jamais. Une nouvelle loi électorale a porté au Parlement plus de la moitié de nouveaux députés, dont une majorité de jeunes.

C'est important en soi, mais plus important encore, sont les effets du système proportionnel. Il est évident qu'il n'est pas parfait. Nous savions qu'il ne pouvait l'être dès le premier essai. Cependant, il marque une grande avancée : l'opposition est désormais représentée très largement au Parlement.

Dans le système majoritaire que l'on a suivi jusqu'à présent, les listes qui recueillaient le plus de voix grâce à un parti ou à un leader pouvaient rafler tous les sièges. Et l'opposition, qui pouvait se trouver à un faible intervalle, pouvait être totalement écartée.

L'harmonie exigeait de ne décider qu'à l'unanimité pour éviter le conflit, souvent justifié, car la décision pouvait ignorer une large faction de la société. Or comme tout le monde peut le savoir, le consensus est une chose difficile du fait non seulement du conflit d'intérêt mais souvent pour un conflit d'humeur. L'action du gouvernement et du Parlement sont inhibés. Le programme gouvernemental est bloqué. Le budget est impossible à finaliser, et le 12e provisoire devient la règle.

Il fallait décrire la situation que nous avons vécue ces dernières années, et dont la loi électorale, compte tenu de la réalité libanaise, porte la plus lourde responsabilité.

▶▶

p5. Nouveau parlement : du pain sur la planche en matière de législation !

p7. Les trois visages de la réforme

p13. Le Conseil libanais des femmes leaders discute de CEDRE

p17. Ali Hassan Khalil lance le «budget du citoyen et de la citoyenne»

p19. Karim Daher, invité de la CCFL

p25. The Joint Italian Arab Chamber of Commerce (JIACC)

p23. Hariri from Tripoli: The Chamber augurs well with many good deeds

p27. Saleh: we rely heavily on Lebanon's ability to invest in its oil resources

p31. Joumana Bassil Chelala: We should make Lebanon a year-round destination and diversify our tourism offering

L'index page 2

Les articles de cette publication expriment l'avis de leurs auteurs ; ils sont publiés dans leur langue originale, et n'expriment pas nécessairement l'avis d' ECONEWS.
The views expressed in this publication are those of the authors; they are published in their original language, and do not necessarily reflect the opinion of ECONEWS.

THE FEDERATION
OF CHAMBERS OF COMMERCE, INDUSTRY & AGRICULTURE IN LEBANON

غرفة التجارة والصناعة والزراعة
Chamber of Commerce Industry and Agriculture
of Beirut and Mount-Lebanon في بيروت وجبل لبنان

Désormais, nous attendons du gouvernement et de l'Assemblée une action plus efficace pour encadrer les projets qui ont été soumis à la conférence CEDRE le 6 avril passé. La relance économique et l'avenir de la nation en dépendent.

Ces projets n'attendent que les réformes promises. Avant d'être une exigence de CEDRE, ces réformes sont une exigence des organisations économiques et de la société civile que le Premier ministre Saad El Hariri a solennellement assumée lors de la conférence.

Restaurer l'infrastructure va au delà de la rénovation des routes, la dispense de l'électricité, le ramassage des déchets, l'assainissement de l'eau… elle vise à indexer ces travaux à un développement inclusif qui s'inscrit dans :

- Une promotion sociale conforme aux normes internationales - ***sustainable development goals*** - et aux moyens du pays ;
- Un climat des affaires qui rétablisse la productivité des entreprises, attire les investissements, et résorbe le chômage ;
- Une attention particulière envers les régions périphériques et l'exploitation rationnelle de leurs potentiels humain et technique.

Nous attendons avec le plus grand intérêt le programme du nouveau gouvernement qui doit matérialiser ces objectifs, formaliser les réformes, et entamer les grands projets. La nouvelle structure politique doit lui faciliter la tâche.

Nous ne sommes pas défavorables au projet du président de la République d'un gouvernement qui gouverne et d'un Parlement qui contrôle au plein sens du terme, en séparant les fonctions de ministre et de député de la nation.

Si de telles mesures voient le jour, les anticipations favorables suffiraient à relancer l'activité, l'investissement et l'emploi dans le pays, sans attendre leur pleine réalisation.

Je suis confiant dans l'avenir du Liban.

INDEX

En français

p3. Actus du mois
p5. Nouveau parlement : du pain sur la planche en matière de législation !
p7. Les trois visages de la réforme
p9. Les enjeux de la lutte contre la corruption à l'ESA
p11. La loi des PPP, un outil de transparence
p13. Le Conseil libanais des femmes leaders discute de CEDRE
p15. Nagi Mouzannar : Le Liban a anticipé sur ses capacités pour s'adapter aux actuelles règles du jeu du commerce international et ne semble pas encore être à niveau
p17. Ali Hassan Khalil lance le « budget du citoyen et de la citoyenne »
p18. La réforme en cours au Conseil supérieur des douanes
p19. Karim Daher invité de la CCFL développe « La fiscalité libanaise dans la perspective des relations France-Liban »

In English

p21. Lebanon-UAE: Renew links for promising partnerships
p23. Hariri from Tripoli: The Chamber augurs well with many good deeds
p25. The Joint Italian Arab Chamber of Commerce (JIACC)
p27. Saleh: we rely heavily on Lebanon's ability to invest in its oil resources
p29. Strategic and development vision of Zahle and Bekaa Chamber: Actual competencies and labor market needs
p31. Joumana Bassil Chelala: We should make Lebanon a year-round destination and diversify our tourism offering
p33. How industry can make savings while preserving the environment
p34. Federation News

p35. Lebanon in Figures | **p36.** Upcoming Trainings | **p38.** Exhibitions | **p39.** Business Opportunities | **p39.** Conferences

THE FEDERATION
OF CHAMBERS OF COMMERCE,
INDUSTRY & AGRICULTURE IN LEBANON

غرفة التجارة والصناعة والزراعة
Chamber of Commerce Industry and Agriculture
of Beirut and Mount-Lebanon في بيروت وجبل لبنان

ACTUS DU MOIS

Réunion élargie entre les organisations économiques et le conseil supérieur des douanes

Initiée par le président des organisations économiques, une réunion élargie a été organisée le 11 mai dernier à la Chambre de commerce de Beyrouth et du Mont-Liban rassemblant des membres du conseil supérieur des douanes et des présidents d'associations économiques, des ONG et des syndicats. Étaient notamment présents, le président du conseil supérieur des douanes, Assaad Al Toufaili, et des membres du conseil, Gharasia Azzi et Hani Al hajj-Chehadé. Cette réunion avait pour objectif de discuter de la coopération entre les deux parties et de faciliter les transactions des commerçants et des industriels ainsi que l'amélioration de la gestion des douanes afin de mieux servir l'économie nationale. Dans son mot, Mohamed Choucair a déclaré: « Les organisations économiques souhaitent consolider le partenariat solide avec le service des douanes comme serviteur des institutions et de l'économie nationale ». Il a aussi salué les performances des douanes enregistrées dans la dernière période, ce qui a conduit à la lutte contre la contrebande dans une large mesure et à faciliter les transactions des commerçants et des industriels. « Il est nécessaire de faire des efforts de concertation afin d'arrêter la contrebande à la frontière avec la Syrie, et la poursuite du processus de développement des douanes», a-t-il ajouté. Le président a aussi dénoncé la contrebande à travers la frontière et la contrefaçon qui touchent les structures commerciales et industrielles légales. Mohamed Choucair a alors appelé « à y mettre fin car c'est une menace pour notre économie nationale ». De son côté, le président du conseil supérieur des douanes a présenté plusieurs projets de développement sur lesquels planche le conseil : « une nouvelle loi douanière, une structure et un plan stratégique pour les douanes ». Assaad Al Toufaili a aussi insisté : « Le rôle des douanes est non seulement de percevoir des redevances mais aussi de protéger l'économie et le citoyen ».

Renforcer les relations libano-hongroises

Mohamed Choucair a reçu le 27 avril dernier l'ambassadeur adjoint de Hongrie au Liban, Geza Mihalyi, ainsi que le président de la Chambre de commerce arabo-hongroise, Riad Naboulsi. Les discussions ont porté sur les moyens de développer les relations libano-hongroises, le renforcement de la coopération entre les secteurs public et privé des deux pays, et la mise en place d'un conseil d'affaires libano-hongrois. Dans son mot de bienvenue, le président des organisations économiques a fait part de son vif intérêt à renforcer les relations économiques entre le Liban et la Hongrie et à travailler dans les limites des moyens disponibles pour progresser sur cette voie. « Il y a beaucoup d'opportunités, notamment la nécessité d'augmenter les exportations libanaises vers la Hongrie », a assuré le responsable. Un vœu qui a été bien accueilli par le bord hongrois. L'ambassadeur adjoint et Riad Naboulsi ont noté le dynamisme de Mohamed Choucair et son intérêt pour le développement des relations économiques du Liban avec l'étranger, notamment avec la Hongrie. Ils ont aussi souligné « le grand intérêt de la partie hongroise dans le développement des relations économiques avec le Liban ». Une coopération renforcée avec des visites bilatérales des secteurs privés des deux pays et la création de partenariats d'affaires ont été décidés à l'issue de cette rencontre.

Mohamed Choucair ouvre grand ses portes aux élèves du Collège international

Mohammed Choucair a reçu le 25 avril dernier au siège de la Chambre de commerce de Beyrouth du Mont-Liban quatre élèves du Collège International (IC). Amin Choucair, Malek Damerji, Rafic Yaman et Ibrahim Tawil étaient accompagnés de leur professeur Farah Marchi. Avec le président des organisations économiques, ils ont notamment discuté des élections législatives le 6 mai dernier et de leur importance dans le renouvellement de la vie politique. Mohamed Choucair a notamment expliqué à la nouvelle génération l'importance de la tenue de ces élections après neuf ans, lesquelles ont permis de redonner vie à la démocratie libanaise. Il a ajouté : « Nous avons entendu ces dernières années de nombreuses critiques visant le pouvoir et

THE FEDERATION
OF CHAMBERS OF COMMERCE, INDUSTRY & AGRICULTURE IN LEBANON

غرفة التجارة والصناعة والزراعة
Chamber of Commerce Industry and Agriculture
في بيروت وجبل لبنان of Beirut and Mount-Lebanon

ACTUS DU MOIS

les politiciens. Je pense que l'occasion est venue de choisir qui travaille pour l'intérêt supérieur du Liban et de son peuple. Mohamed Choucair a donné la priorité « à l'économie libanaise qui devrait être au cœur des futures politiques afin de retrouver un essor et une confiance des investisseurs, notamment étrangers ».

Déclaration de Federica Mogherini à l'occasion de la Journée mondiale de la liberté de la presse

« Nous célébrons aujourd'hui la Journée mondiale de la liberté de la presse dans un contexte difficile pour le journalisme. La liberté d'expression et la liberté de la presse sont menacées dans le monde entier », a déclaré la haute représentante, Frederica Mogherini, au nom de l'Union européenne, à l'occasion de la journée mondiale de la liberté de la presse, le 3 mai dernier. « Les attaques contre les médias et les journalistes sont des attaques contre la démocratie, contre la liberté de chacun d'entre nous. Nous rendons hommage à tous les journalistes qui, en Europe et dans le monde, ont perdu la vie dans l'exercice de leur profession. Nous appelons tous les États à condamner les violences commises à l'encontre de journalistes, à prendre des mesures afin d'améliorer la sécurité des journalistes, en accordant une attention particulière aux femmes journalistes, et à traduire en justice les auteurs et les instigateurs de ces violences », a-t-elle poursuivi. « Le respect de la liberté d'expression est intégré dans tous les programmes de développement et politiques de l'UE. (…) L'UE continuera à financer des projets ciblés dans les pays tiers destinés à améliorer la qualité du journalisme, l'accès aux informations publiques et la liberté d'expression », a aussi affirmé la responsable.

Les prix des appartements à Beyrouth toujours en baisse

Selon l'agence de conseil Ramco, qui a recensé 194 nouveaux projets dans la capitale, les prix affichés ont baissé de 1,8% en 2017. C'est la plus forte correction depuis 2014. Les difficultés du marché immobilier ne faiblissent pas. Au contraire, le baromètre de Ramco relève qu' « en 2017 les prix demandés par les promoteurs, qui excluent toute marge de négociation et tout escompte, n'ont jamais autant baissé depuis 2014 ». Le communiqué note aussi que de 2014 à 2016, la baisse s'était située entre 0,7 et 1,5%. Elle s'est amplifiée en 2017 avec une baisse de 63 dollars par m2 dans les projets en construction. Cela représente une baisse d'environ 5 % des prix annoncés depuis quatre ans.

ECONEWS
The Chambers Newsletter

PUBLICITÉ **Information Tarifs**

Surface Pub	Dimension	Prix
Page pleine	21cm L x 30cm H	$ 1,000
Demi-page	21cm L x 14.5cm H	$ 600
Quart de page	9cm L x 14.5cm H	$ 400
Manchette bas de page	19cm L x 6cm H	$ 250

Diffusion: 22 000 destinataires: chambres de commerce des pays méditer- ranéens, ambassades du Liban, ministères, parlementaires, ambassades étrangères, sociétés commerciales, industrielles, de services, syndicats, organisations et commissions économiques, banques.

Website: www.ccib.org.lb **Email:** econews@ccib.org.lb

Call: 1314.ext.14 | +961.1.353390.ext.14 | +961.1.353190.ext.259 / 272

THE FEDERATION
OF CHAMBERS OF COMMERCE,
INDUSTRY & AGRICULTURE IN LEBANON

غرفة التجارة والصناعة والزراعة
Chamber of Commerce Industry
and Agriculture
of Beirut and Mount-Lebanon في بيروت وجبل لبنان

Nouveau parlement : du pain sur la planche en matière de législation !

Sasha Boutros

La nouvelle Assemblée devra se pencher sur de nombreux projets de loi en gestation ou croulant depuis des années dans les tiroirs de l'Hémicycle, essentiels pour la mise en application du plan CEDRE et la relance de l'économie.

L'élection d'un nouveau Parlement le 6 mai dernier, qui a mis fin à une longue période d'absence de renouveau parlementaire, constitue certes un pas positif vers le renouvellement de la vie institutionnelle au Liban. Mais la reconduction des mêmes partis politiques au pouvoir, à quelques nuances près, n'augure pas d'une nouvelle phase en matière de réformes législatives, désormais plus que nécessaires pour éviter un effondrement du pays.

Si l'ancienne Assemblée a réussi, depuis l'élection d'un nouveau président fin 2016, à entériner plusieurs lois relatives à l'économie, dont celles des Finances de l'État pour 2017 et 2018, après douze ans de fonctionnement sans budget, du partenariat-public-privé (PPP) – mise en veilleuse durant une décennie – et le dispositif fiscal relatif à l'exploration et l'exploitation du gaz offshore, ayant permis de lancer le premier appel d'offres, la nouvelle Assemblée a encore beaucoup de pain sur la planche. Le vote des quatre prochains budgets, dans les délais constitutionnels, et conformément aux engagements du Liban à CEDRE, consistant, parmi d'autres, à réduire le déficit budgétaire à 5% du PIB d'ici à cinq ans, constitue l'exercice le plus basique mais sans doute l'un des plus capitaux à mener par le Parlement actuel. Tout manquement à cet égard risque de faire basculer le pays dans l'inconnu.

Le Parlement actuel devra également entériner des décrets d'application liés à la loi sur le PPP, nécessaires à la concrétisation de nombreux projets infrastructurels aussi bien dans le cadre de la conférence CEDRE qu'en dehors.

Toujours sur le plan infrastructurel, une panoplie de lois devront être avalisées par la nouvelle assemblée : le projet de développement des transports en commun dans le Grand Beyrouth approuvé par la Banque mondiale - qui prévoit la construction de 40 kilomètres de voies rapides et la circulation de 120 grands bus - doit encore être approuvé par le conseil des ministres, puis par le Parlement.

Si le plan est critiqué par certains car non inscrit dans le cadre d'un schéma global de transports qui couvre l'ensemble du territoire, il n'en reste pas moins essentiel pour désengorger la capitale et ses environs.

Le Parlement devrait également mettre à jour le schéma directeur d'aménagement territorial, ayant fait l'objet d'un décret présidentiel en 2009, et le transformer en loi-cadre contraignante qui tienne compte des évolutions au cours des neuf dernières années, dont les découvertes de gaz offshore. Des lois spécifiques pourront, par la suite, en découler concernant chaque domaine propre à l'aménagement : transports publics, espaces verts, routes, préservation

▶▶

THE FEDERATION
OF CHAMBERS OF COMMERCE,
INDUSTRY & AGRICULTURE IN LEBANON

غرفة التجارة والصناعة والزراعة
Chamber of Commerce Industry
and Agriculture
of Beirut and Mount-Lebanon في بيروت وجبل لبنان

et organisation de l'espace agricole, etc.

Dans le domaine pétrolier et gazier, une panoplie de lois capitales pour le lancement en bonne et due forme du secteur doit, par ailleurs, faire l'objet d'un vote au cours des quatre prochaines années : la loi sur la création d'un fonds souverain – dont la structure gouvernante et les principes de dépôt et de retrait ont fait et feront, sans doute encore, l'objet d'âpres discussions -, la loi sur la transparence dans le secteur (dont le principe de divulgation des informations n'est pas encore en phase avec les normes de bonne gouvernance), la loi sur la création d'une direction des actifs pétroliers au sein du ministère des Finances – dont les prérogatives sont à définir de sorte à ne pas empiéter sur l'autonomie du fonds souverain - ainsi que la loi sur la création de la compagnie pétrolière nationale. Le Parlement actuel devra également discuter de la loi sur l'exploration des ressources pétrolières et gazière onshore, à la lumière des opérations de balayage aérien ayant couvert le territoire, de sorte à profiter de cette manne tout en tenant compte du respect de l'environnement et des communautés locales dans les lieux d'éventuels forages et exploitation.

Au niveau social, un dossier sans cesse reporté depuis cinq décennies devrait en priorité être remis sur le tapis : le régime de couverture sociale et d'assurance vieillesse, pour lequel un nouveau projet de loi est prêt mais n'a toujours pas été adopté. La loi actuelle date de 1963, sachant que quelques amendements y ont été apportés au cours des cinq dernières décennies.

Dans ce registre, le Parlement actuel devra ainsi réexaminer le dernier amendement ayant permis l'extension de la couverture santé aux retraités. Votée en janvier par l'ancienne Assemblée, cette avancée sociale majeure exclut plusieurs catégories professionnelles (ex : les enseignants dans les écoles privées) et s'applique par ailleurs aux personnes dont le départ de la vie professionnelle s'est effectué après le 16 février 2017, date de la publication de la loi au Journal officiel.

> « UN RETARD DANS LA FORMATION D'UN GOUVERNEMENT EMPÊCHERAIT L'ÉTAT DE MENER EFFICACEMENT TOUTE NOUVELLE POLITIQUE EN 2018 »

Les lois sur la protection de l'environnement et du patrimoine culturel constituent par ailleurs une nécessité non moins importante que celles mentionnées ci-dessus. D'autres lois relatives aux droits des femmes, qu'il s'agisse de la transmission de la nationalité ou des différentes formes de violences subies, ou encore des textes légaux ayant trait à l'évolution des libertés individuelles et collectives, à l'instar de l'abolition ou l'amendement de la loi sur l'homosexualité et le vote d'une loi sur le mariage civil, devraient également figurer à l'agenda du prochain Parlement.

Mise en garde de Fitch

Sur le plan économique, le déroulement et les résultats des élections législatives du 6 mai n'ont pas toutefois suffi à rassurer certains au Liban comme à l'international, notamment les institutions concernées par l'évolution dramatique de la situation socioéconomique, y compris les principales agences de notation financière.

L'agence Fitch a ainsi souligné dans un communiqué publié au lendemain du scrutin que les résultats des élections « n'ont pas fondamentalement modifié le statu quo politique » malgré l'adoption d'une nouvelle loi électorale, craignant que les enjeux confessionnels continuent de « freiner » l'action publique et le lancement des réformes exigées par les créanciers et les soutiens du pays. Fitch a ajouté que l'ancrage du pouvoir du Hezbollah au Parlement expose un peu plus le Liban « aux tensions liées à l'Iran ».

Le premier défi dans ce contexte, poursuit Fitch, consiste pour la classe politique à s'entendre rapidement sur la formation d'un nouveau gouvernement. L'agence a exprimé à cet égard son scepticisme quant à la capacité des politiques libanais à parvenir rapidement à un consensus. Or, un retard dans la formation d'un gouvernement empêcherait l'État de mener efficacement toute nouvelle politique en 2018, alors qu'il s'est engagé à lancer au plus vite d'importantes réformes structurelles dans le cadre de la conférence CEDRE qui s'est tenue début avril à Paris, a mis en garde Fitch.

THE FEDERATION
OF CHAMBERS OF COMMERCE,
INDUSTRY & AGRICULTURE IN LEBANON

غرفة التجارة والصناعة والزراعة
Chamber of Commerce Industry and Agriculture
of Beirut and Mount-Lebanon في بيروت وجبل لبنان

Les trois visages de la réforme

Roger Khayat

Le gouvernement sortant a réussi une prouesse qui a étonné le monde, un acte de foi dans la nation. Il a rassemblé 250 grands projets d'une valeur de 23 milliards de dollars à exécuter en 12 ans, s'est présenté avec à Paris en avril dernier pour la conférence CEDRE, et a finalement obtenu le financement de la moitié d'entre eux. Ce financement est soumis à une condition : le Liban doit opérer des réformes.

Quelles sont-elles ?

En attendant que la France et la Banque mondiale se prononcent, les spéculations vont bon train. Et pour cause. Les édiles et les experts libanais font nécessairement partie de la consultation.

Pour certains, la réforme est synonyme d'équilibre budgétaire et de stabilisation de la dette.

Pour d'autres, elle consiste principalement à éliminer la corruption surtout dans ses deux principaux aspects : la partialité monnayée dans les adjudications et le favoritisme dans l'emploi.

Enfin, un troisième groupe insiste sur les tares qui minent la productivité.

Critères de base

Il est impossible de s'atteler aux trois aspects à la fois. Comme il est peu probable d'obtenir un résultat en les traitant séparément. D'ailleurs, une grande partie des mesures soi-disant favorables seraient contradictoires. La réforme fiscale dans une conjoncture déflationniste ne peut qu'exacerber la crise. Le marasme dans le secteur privé ainsi que le favoritisme dans le secteur public dégradent la productivité nationale. Les projets, en l'absence de production, provoquent des tensions inflationnistes qui nécessitent une politique monétaire restrictive dont

l'effet est d'exacerber la crise.

Il faut se rendre à l'évidence : ce n'est pas par l'équilibre financier qu'on retrouvera la productivité, mais par la productivité qu'on retrouvera l'équilibre financier. Enrayer la corruption ne ramènera pas la prospérité, mais aucune prospérité n'est envisageable dans un environnement corrompu. Ceci dicte clairement les priorités qui rendent la réforme possible.

Tout repose sur le pouvoir

Durant le court laps de temps durant lequel Bachir Gemayel a accédé à la tête de l'État, aucun fonctionnaire n'a accepté de pot de vin, aucun entrepreneur n'a cherché de passe-droit, l'administration n'a connu aucune absence ou retard injustifiées, aucun encaissement indu.

Les élections viennent de s'achever. Elles ont dégagé les lignes qui déterminent un « pouvoir fort ». Une poignée d'hommes peut s'entendre pour les mettre en œuvre. Ils doivent le faire sans concession ni faiblesse car le salut de la République en dépend : l'endurance sociale n'est plus loin de son seuil de rupture.

La première manifestation de l'autorité est dans la réforme, l'indépendance et la suprématie de la justice. Le président Aoun a exprimé son appui aux magistrats au lendemain de son élection. Il est temps que la justice redevienne le garant absolu du droit et le gardien de la liberté et de la démocratie dans le pays.

Croissance et productivité

Il faut savoir que ce sont deux facteurs autonomes. La producti-

THE FEDERATION
OF CHAMBERS OF COMMERCE,
INDUSTRY & AGRICULTURE IN LEBANON

غرفة التجارة والصناعة والزراعة
Chamber of Commerce Industry
and Agriculture
of Beirut and Mount-Lebanon في بيروت وجبل لبنان

vité génère de la croissance et de l'emploi. Mais il peut exister de la croissance sans amélioration de la productivité, notamment à travers la protection en mettant un plus grand nombre d'individus au travail. C'est un cas classique qui permet de résorber pour un temps le chômage, mais n'améliore pas le niveau de vie du citoyen. À long terme, le retard que prend la nation devient irréversible.

Comme la croissance peut provenir d'une majoration des profits que facilite l'économie de rente dans les secteurs privilégiés. Malheureusement, dans une telle conjoncture, le chômage demeure élevé, la productivité basse, l'inégalité sociale se creuse, la classe moyenne disparaît, les bruits de la révolte deviennent audibles et l'avenir incertain.

La consolidation de la productivité est la seule voie économique qui s'identifie à la réforme. Elle repose sur deux facteurs : le capital technique et les ressources humaines.

Les entreprises ont pris beaucoup de retard dans la capacité de production des biens et services, ce qui explique le déficit abyssal du compte courant. Pour remonter la pente, il faut créer un environnement qui facilite aux entreprises le moyen d'atteindre leur seuil optimum de productivité. L'action la plus radicale est la fusion des entreprises similaires ou complémentaires dont l'effet immédiat est dans la rationalisation des coûts et l'amélioration du marketing et du management. C'est bien ce qui s'est passé au niveau des banques à partir des années 1990. La taxe sur la plus-value de l'actif et l'exigence de quitus sont les éléments critiques qui empêchent aujourd'hui la fusion des entreprises.

Le Liban a déjà perdu une grande partie de ses cadres qualifiés, et le mouvement s'est accéléré ces dernières années par la déconfiture d'un nombre croissant d'entreprises de production, en l'absence d'embauche ailleurs. De même, les étudiants les plus doués s'expatrient dès l'obtention de leur diplôme. Le Liban, qui génère les ressources humaines les plus qualifiées de la région, en dispose de très peu pour ses propres entreprises.

Budget et dette publique

Rien de cohérent ne peut être fait avant de rationaliser les taux appliqués à la dette publique. Le Liban est en train de payer en moyenne 6% alors que le peg au dollar se maintient depuis plus de 20 ans. Il est urgent de s'approcher des taux internationaux ou d'abandonner le peg. Un prolongement de la situation actuelle serait hasardeux. La situation est suffisamment complexe pour justifier ce que nombre de députés réclament depuis un certain temps déjà : une administration indépendante de la dette.

Il est clair que le budget de l'État, après les exercices de 2017 et 2018, est dans la bonne voie. Le document a énormément gagné en clarté et permet de dégager deux lignes d'action prioritaires. La fraude fiscale est loin d'être le problème majeur de la politique fiscale ; la tare principale se situe dans l'inégalité des revenus que favorise cette politique. Le gel de l'embauche dans l'administration civile est une erreur monumentale. Aucune réforme n'est possible avant de pourvoir aux postes vacants. L'allocation aux salaires et bénéfices de l'administration s'élève à environ 3% des dépenses publiques, et rien ne justifie le gel d'une embauche rationnelle soumise aux règles et conditions du conseil de la fonction publique.

Conclusion

Les mesures qui se trouvent sur le chemin critique des réformes, c'est à dire qui sont indispensables, et qui peuvent s'opérer au plus vite et à moindre coût sont les suivantes :

1. Un pouvoir fort capable d'imposer les réformes, et qui assume d'abord la consolidation du système judiciaire sur lequel tout repose en fin de compte ;
2. Une justice indépendante, garante du droit, des libertés, de l'exercice de la démocratie, et de l'application impartiale des lois ;
3. Le respect et la stricte application des lois priment sur tout projet portant leurs modifications ; lesquelles sont souvent proposés pour faire échec aux lois en vigueur et retarder leur application ;
4. Faciliter la fusion des entreprises en les exemptant de la taxe sur la plus-value de l'actif et du quitus qui sera pris en charge par la nouvelle entité ;
5. Créer une administration indépendante de la dette avec les pouvoirs nécessaires pour la gestion de l'émission et la détermination des taux d'intérêt ;
6. Refonte de la politique fiscale avec un objectif absolu, celui de réduire les inégalités parmi les couches de la population.

Il n'est pas nécessaire de se braquer sur la corruption, l'application des lois en vigueur suffirait à l'enrayer. De même les nombreuses mesures auxquelles les uns et les autres sont attachés peuvent être très louables, elles ne peuvent endiguer les risques que nous courons en ce moment si la réforme n'a pas lieu. Demeure le grand dossier de Taëf sur le confessionnalisme et ses effets nocifs. Il est certain que la réforme, comme l'avait prévue la conférence, serait la voie royale à son dépassement.

THE FEDERATION
OF CHAMBERS OF COMMERCE,
INDUSTRY & AGRICULTURE IN LEBANON

غرفة التجارة والصناعة والزراعة
Chamber of Commerce Industry and Agriculture
of Beirut and Mount-Lebanon في بيروت وجبل لبنان

Les enjeux de la lutte contre la corruption à l'ESA

Comment lutter contre la corruption ? À l'initiative de l'avocate Sandrine Richard, l'École supérieure des affaires a organisé le 3 mai dernier une conférence intitulée « défis et remèdes ». Elle a rassemblé un parterre d'experts ainsi que l'ancien ministre français des Finances, Eric Woerth.

« Il est important pour notre grande école de management de pouvoir accueillir cette rencontre initiée par Me Sandrine Richard, parce que notre mission est de former des managers, des jeunes et moins jeunes dirigeants et de les sensibiliser au phénomène de la corruption auquel ils ne pourront pas échapper », confie le directeur général de l'ESA, Stéphane Attali, interrogé par Econews en marge de la conférence. « Ce phénomène est global, on le retrouve dans tous les pays et pas seulement dans les plus pauvres », ajoute le responsable. D'où l'importance selon lui de prévenir et sensibiliser les diplômés et futurs diplômés qui durant leur carrière ne pourront pas échapper à ces problématiques. « Être sensibilisé, c'est déjà se préparer et être mieux armé pour faire face à ces enjeux et défis », assure-t-il.

Démarrage de la conférence en présence notamment de l'avocate Sandrine Richard et de Alain Bifani, directeur général du ministère des Finances.

De l'importance de la prévention

En ouverture de la conférence, Sandrine Richard, seule avocate anti-corruption accréditée au Moyen-Orient, a déclaré : « À ma petite échelle, j'essaye de prévenir et de sensibiliser car j'aime le Liban, mon pays d'origine, et en tant qu'avocate et personne, il est de mon devoir de former la future génération ». L'avocate a notamment appelé « les secteurs privé et public libanais à se mettre sur une même table pour envisager des solutions concrètes qui permettraient de lutter au quotidien contre la corruption ».

À son tour, Mohamed Choucair, le président des organisations économiques s'est penché sur les méfaits de la corruption au Liban. « Il faut que les citoyens prennent conscience du phénomène dans sa réalité profonde, pour porter un jugement rationnel et déterminer des mesures salutaires. Oui, il s'agit d'abord d'un abus de pouvoir, de détenteurs de postes de responsabilité qui détournent des avantages à leur profit personnel. C'est l'un des torts causés aux citoyens », a-t-il affirmé. « Là où il y a corruption, il ne peut exister de développement », a-t-il assuré. Le responsable a aussi salué l'opportunité CEDRE, « le train de la dernière chance pour relancer l'économie, reprendre le chemin de l'investissement (…), à condition que la corruption ne s'en mêle pas à nouveau ».

« Dans ma carrière j'aurais pu être corrompu à maintes reprises mais s'endormir du sommeil du juste n'a pas de prix », confie à son tour Jean-Paul Vermès, le président de HEC Paris et vice-président de l'ESA. Selon lui, dans toute ascension professionnelle, de nombreuses personnes tenteront de vous corrompre et l'accepter, c'est « attirer la délation et s'empêcher de dormir ». Il ajoute : « La philosophie de l'ESA et d'HEC est d'apprendre aux jeunes à ne jamais tenter leur chance dans la corruption défendant plutôt la culture d'apprendre à vivre dans des conditions décentes ».

Pour Charbel Massaad, doyen de l'Université Paris Descartes : « La corruption est un mal global qui appauvri les peuples en assouvissant quelques hommes ». Pour y remédier, il propose « de se doter d'un arsenal juridique qui réprime et d'enseigner les bonnes pratiques à travers l'éducation ».

Défis et outils de lutte contre la corruption

Lors d'un premier panel « Corruption : un moyen de dissuasion pour les investissements publics et privés », Philippe Montigny, le président d'Ethic Intelligence, a donné quelques outils : « Une entreprise qui a le pouvoir d'afficher clairement et visiblement ses objectifs anti-corruption a déjà un atout ». « L'autre moyen de rassurer les investisseurs est l'obtention de la norme ISO 37001, systèmes de management anti-corruption, qui définit une série de mesures pour aider les organismes à prévenir, détecter et traiter les problèmes de corruption ». « L'entreprise met ainsi en place un processus vertueux », a-t-il expliqué. « Pour se protéger, elle doit aussi vérifier si ses partenaires et intermédiaires en font de même ».

« La corruption est le terreau fertile

▶▶

THE FEDERATION
OF CHAMBERS OF COMMERCE, INDUSTRY & AGRICULTURE IN LEBANON

غرفة التجارة والصناعة والزراعة
Chamber of Commerce Industry and Agriculture
of Beirut and Mount-Lebanon في بيروت وجبل لبنان

d'un pays qui touche en premier lieu à son attractivité », a expliqué ensuite Eric Woerth, ancien ministre français des Finances. Il rappelle que la France a beaucoup évolué ces dernières années en créant la Haute autorité de la transparence dans la vie publique. « L'attractivité n'est pas possible pour un pays ou une entreprise sans des règles stables », a-t-il aussi défendu. D'où l'intérêt pour un pays « d'avoir une armature administrative, fiscale et gouvernementale saine ». Le numérique est aussi un outil pour assainir un certain nombre de pratiques.

Le rôle des lanceurs d'alerte a aussi été abordé. « Il faut faire attention à la frontière fine qui existe entre délation et alerte, entre dénonciation et vie privée surtout dans une démocratie », prévient l'ancien ministre.

Alain Bifani : Le grand chantier de la transparence fiscale a réussi envers et contre tout

« Parce qu'il ne suffit pas de dénoncer la corruption, c'est d'action dont nous avons besoin », défend Alain Bifani, directeur général du ministère des Finances. « Tant qu'on ne se soumet pas à la loi quelle qu'elle soit, combattre la corruption restera dans le meilleur des cas un exercice digne de Sisyphe », a-t-il expliqué. « Contrairement à une idée reçue, la corruption n'est pas confinée à la sphère publique. Elle trouve son équivalent puissant et bien ancré dans le privé », a-t-il rappelé tout en reconnaissant que l'administration libanaise devait être reformée et nettoyée des corrupteurs. Mais il a refusé que l'on jette l'opprobre sur tous les fonctionnaires.

Pour le responsable, les premiers signes sérieux de lutte contre la corruption sera « le renforcement des lois et de l'arsenal judiciaire ». Lorsqu'il verra cela se produire, il saura que le processus est enclenché au Liban. Après avoir dressé un constat plutôt noir, Alain Bifani a cependant reconnu qu'il y a beaucoup de petites victoires qui ont été enregistrées notamment :

1- « Le Liban a réussi à élargir son assiette fiscale en multipliant par six le nombre de contribuables inscrits en moins de quinze ans. Cela contribue grandement à limiter l'enrichissement illégal de certains sur le dos de la communauté.

2- Aucune région libanaise ne reste réfractaire à l'impôt. En attendant de collecter tout ce qu'il faut collecter, les régions les plus récalcitrantes commencent à jouer le jeu.

3- Pour une fois, certaines mesures permettant de rendre les citoyens égaux devant l'impôt ont été prises, et on a soumis à l'impôt des activités et des lobbies qui avaient réussi à s'en soustraire très longtemps. Cela a permis de limiter des pressions supplémentaires sur les gens qui respectent la loi.

4- Le grand chantier de la transparence fiscale a réussi envers et contre tout. Nous avons gagné une bataille féroce qui a permis au Liban d'échapper aux listes noires du G20, de l'OCDE et de l'Union européenne. Les lois et règlementations passées ouvrent la voie à une plus grande transparence et à la lutte contre la corruption.

5- Nous avons également réussi à nous mettre au diapason de la législation relative à la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.

6- Le pays entier est sensibilisé sur le sujet et les citoyens commencent à mesurer l'impact de la corruption sur leur vie quotidienne, et les responsables vont probablement commencer à sentir le besoin d'agir contre ce fléau.»

Prise de conscience

Pour Bruno Dalles, à la tête de Tracfin, la cellule de renseignement antiblanchiment de Bercy, la prise de conscience est difficile mais nécessaire pour les raisons suivantes :

- « Pas de victime en matière de corruption qui ne vienne pleurer sur les plateaux télévisés et l'absence de plainte.

- L'argent quand ça vient c'est bien. Alors ça ne pousse pas certains intermédiaires à dénoncer la corruption. D'ailleurs, comment lutter contre cet argent qui n'a pas d'odeur dans une structure souvent opaque ?

- Pas de culture de la corruption. Ce sont des acquis et des habitudes prises surtout quand la corruption est à tous les étages de façon invisible.

- L'instrumentalisation de la lutte contre la corruption pour éliminer la concurrence rend la sensibilisation difficile. »

De son côté, Charles Duchaine, directeur de l'Agence française anticorruption (Afa), a soutenu que l'éducation est le meilleur moyen de prise de conscience des nouvelles générations. « Lutter contre la corruption se fait aussi à travers des valeurs qu'on inculque », a-t-il assuré. « La corruption a toujours existé et la sanction a encore ses mérites, pas pour l'éradiquer mais pour l'amener à un seuil raisonnable », a-t-il poursuivi. « Il faut surtout se poser la question suivante : dans quel monde voulons-nous vivre ? Surtout dans un monde où l'argent a été érigé comme seule valeur dans nos sociétés actuelles ». C'est pourquoi, l'expert a préconisé « une volonté politique réelle et pérenne et d'éviter la confusion entre pouvoir et argent ».

Constats et recommandations

Si les intervenants ont reconnu que la lutte contre la corruption est un travail de longue haleine, ils ont aussi estimé que le moment est propice car la prise de conscience est internationale. Ils ont assuré que la lutte ne doit pas être en façade, il s'agit d'agir avant de parler. Elle doit aussi être collective entre plusieurs pays et les sanctions globales. Ils ont appelé à repenser une définition commune. Aussi la justice doit être indépendante, une condition sinequanone.

THE FEDERATION
OF CHAMBERS OF COMMERCE,
INDUSTRY & AGRICULTURE IN LEBANON

غرفة التجارة والصناعة والزراعة
Chamber of Commerce Industry and Agriculture
في بيروت وجبل لبنان of Beirut and Mount-Lebanon

La loi des PPP, un outil de transparence

Marilyne Jallad

Pour Ziad Hayek, le secrétaire général du Haut Conseil de la Privatisation (HCP) et des partenariats public-privé (PPP), la législation entrée en vigueur en septembre dernier est capitale pour la relance de l'économie du pays.

À quoi va servir cette loi ?

Le premier objectif est la transparence. Cinq éléments dans la loi l'assurent :

1- Faire participer toutes les parties prenantes à l'élaboration du cahier des charges. Ce n'est donc plus l'affaire exclusive d'une administration ou d'un ministère. Les documents sont distribués à tout le monde, il n'y a plus d'obscurité.

2- Consulter les compagnies pré-qualifiées sur le cahier des charges et le contrat de partenariat. Ceci permet de s'assurer que le document n'est pas taillé sur mesure pour une compagnie au détriment d'une autre.

3- Le contrat de partenariat doit faire partie du cahier des charges. Lorsqu'une compagnie participe à l'appel d'offres, elle connaît d'avance le contrat à signer en cas de victoire.

4- On ne peut pas adjudiquer le contrat s'il y a moins de trois offres. S'il n'y a que deux offres, on refait l'adjudication avec l'accord du conseil des ministres. Si l'on n'en reçoit qu'une, il n'est pas possible d'adjudiquer l'appel d'offres. Il faut recommencer tout le processus dès le début. Un processus long qui prend plus d'un an.

5- Une fois que l'adjudication a été faite, la compagnie pré-qualifiée devra présenter un rapport au gouvernement tous les six mois pour prouver qu'elle avance en adéquation avec le contrat.

Le deuxième objectif de la loi est de garantir le professionnalisme notamment du gouvernement. Que ce soit au Liban ou ailleurs, les ministères ont des experts en matière de secteur mais ils n'en n'ont pas en matière de finance, de structuration de financement et sur le plan légal. C'est là où l'expertise d'avocats, de banquiers d'affaires et d'experts financiers est nécessaire. C'est pourquoi, partout dans le monde, on a établi des unités spécialisées en PPP. Notre loi a elle aussi prévu d'établir cette unité au sein du HCP.

Le troisième objectif est de rassurer le secteur privé. Ceci est effectué en sauvegardant les droits du partenaire privé, en ce sens la loi stipule que les compagnies pré-qualifiées seraient consultées sur le cahier des charges et sur les contrats et auraient la possibilité de faire appel à un arbitrage local ou international. Ainsi, elles participent avec nous en partenariat pour exécuter ce projet.

Quel est le travail effectué en amont depuis l'adoption de la loi en ce qui concerne les projets et l'organisation en interne ?

Nous avons dû nous organiser en interne en travaillant sur des décrets expliquant comment on va travailler au sein du HCP. Nous avons soumis ces décrets au conseil d'État en février dernier. Puis en mars dernier, nous avons organisé une conférence traitant des PPP au sein du Capital Investment Plan (CIP) du gouvernement, une étape préparatoire à la Conférence économique pour le développement, par les réformes et avec les entreprises (CEDRE) à laquelle nous avons participé. Enfin, nous venons de signer des contrats avec des conseillers qui vont nous aider à lancer des appels d'offres.

Le Haut conseil de la privatisation et des PPP a mandaté le Secrétariat général pour trois projets prioritaires. Qu'en est-il ?

Oui, nous avons été mandatés par le HCP pour la mise en place de trois projets. Nous avons signé des contrats avec des conseillers en appels d'offres

Ziad Hayek.

pour chacun de ces projets. Ces consultants travaillent avec le comité du projet dans chaque cas pour l'aider notamment à écrire le cahier des charges et gérer la transaction.

Le premier est celui du Terminal 2 de l'aéroport International Rafic Hariri. Nous venons de signer un contrat avec IFC (International Finance Corporation). Nous nous donnons 21 mois pour terminer l'appel d'offres et l'adjudiquer.

Le deuxième est la route qui mène de Khaldé à Nahr-Brahim. Pour réaliser ce projet, nous avons un contrat avec la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD). Le projet devrait prendre trois ans.

Le troisième est la création d'un centre de données, un « cloud » libanais qui inclura tous les serveurs Internet. Pour ce projet qui doit prendre 14 mois, nous avons signé avec KPMG et avec la compagnie Solon.

Avec ces équipes nous travaillerons jusqu'à la mise en place et le lancement de l'appel d'offres. Les choses avancent, ce sont les premiers pas,

nous sommes confiants.

Que peuvent apporter ces trois projets en termes d'emplois ?

Ils devraient générer environ 100 000 opportunités d'emplois dans différents secteurs d'ici cinq ans. Mais il est important de noter que ce sont des emplois qui ont une durée de vie limitée par projet et par mission.

Beaucoup estiment que CEDRE est l'opportunité de la dernière chance pour que le Liban évite la faillite. Comment la loi des PPP rejoint CEDRE ?

CEDRE est effectivement une dernière opportunité pour le Liban pour assainir sa situation économique, monétaire et fiscale et bien sûr relancer l'investissement dans l'infrastructure. Or, pour accomplir ces points, il faut deux conditions sinequanone : la confiance, c'est à dire une réduction drastique de la corruption. On en revient donc à la transparence. Secundo, il s'agit d'adopter les bonnes pratiques, les bons projets et de travailler de manière professionnelle. C'est là où la loi des PPP rencontre CEDRE ainsi que nos ambitions et espoirs, attentes et rêves pour le Liban. Finalement, qu'attend le citoyen de CEDRE ? Il souhaite avoir confiance en son gouvernement, qu'il ne soit pas corrompu et qu'il travaille de manière professionnelle.

Certaines personnes mettent en doute cette loi. Quelles sont les critiques auxquelles vous souhaiteriez répondre ?

Nous avons entendu ici et là des critiques et des craintes, notamment que le gouvernement allait tout donner au secteur privé et aux plus riches. Or, ces critiques ne sont fondées sur rien. Certains n'ont même pas lu cette loi. Elles relèvent soit de l'idéologie soit de la peur. J'invite donc les Libanais à lire cette loi qui va les rassurer.

Durant des années, vous avez œuvré en coulisses pour faire adopter ce texte. Êtes-vous satisfait ?

Depuis 2006, date à laquelle j'ai pris mes fonctions au HCP, je travaille sur ce long processus. Je suis bien sûr très content et j'espère qu'à l'avenir nous ne ferons plus que des projets de PPP qui seront soumis à cette loi. Elle assure le succès des projets alors qu'auparavant nous avions toujours des problèmes avec les PPP, notamment par manque de transparence. Ainsi, nous pourrons réaliser le rêve que nous avons tous de voir une infrastructure moderne au Liban.

Jacques Sarraf : Parler de lacunes avant l'application de la loi n'est pas sérieux

Longtemps président de l'Association des industriels, son doyen, l'homme d'affaires Jacques Sarraf, estime que l'entrée en vigueur du partenariat public-privé est « une opportunité pour le Liban de faire redémarrer l'économie nationale sans alourdir le fardeau des finances publiques».

Jacques Sarraf.

Quels sont les avantages de l'adoption de cette loi pour l'économie en général et l'industrie en particulier ?

Nous avons une réelle opportunité de faire progresser notre économie sans alourdir le fardeau des finances publiques. Le partenariat entre les secteurs public et privé est désormais à portée de main, après l'adoption d'une loi que l'on attendait depuis plus de dix ans. Elle est le moyen de parvenir à une reprise économique, de réduire le gaspillage et le déficit croissant.

Je pense que la période post-élections parlementaires et les résultats obtenus lors de CEDRE seront prometteurs. Je crois aussi que l'adoption de cette loi a encouragé les pays participants à promettre au Liban de financer des projets majeurs.

Nous attendons que le prochain gouvernement élabore un plan d'urbanisme financé et géré en partenariat avec le secteur privé, en particulier pour l'infrastructure qui doit être rénovée et développée dans les domaines de l'énergie, de l'eau, des routes, des communications et des stations d'épuration.

Ces projets représentent une priorité. La participation du secteur privé encourage les résidents libanais et les expatriés à employer leurs investissements et leur potentiel humain dans la reconstruction de leur pays et de réaliser le miracle à nouveau.

Certaines voix se sont élevées pour dénoncer des failles dans cette loi. Que répondez-vous ?

Parler de lacunes dans la loi du partenariat avant même son application, c'est manquer de sérieux ! La vérité c'est que le retard de son adoption a coûté des milliards de dollars à l'économie nationale. Le partenariat permettra de mettre les capacités de financement et les compétences administratives du secteur privé au service de l'État. Les PPP ce n'est donc pas seulement un partenariat dans les bénéfices et les capitaux, mais aussi dans la prise de risque, ce qui le distingue de la privatisation et des contrats de gestion dans le secteur de téléphonie mobile. On peut affirmer que le PPP est un projet de réforme qui stimule toutes les capacités et ne se limite pas à la mise en œuvre des infrastructures, mais peut être étendu pour financer la reconstruction, la gestion et l'amélioration des services publics : écoles, hôpitaux, lignes de transports, ports, etc.

Il s'agit d'un nouveau concept de gestion des affaires de l'État et d'élargissement de la taille de l'économie, que nous devons utiliser pour assurer notre stabilité, atteindre la croissance souhaitée et réduire la dette publique.

THE FEDERATION
OF CHAMBERS OF COMMERCE,
INDUSTRY & AGRICULTURE IN LEBANON

غرفة التجارة والصناعة والزراعة
Chamber of Commerce Industry and Agriculture
في بيروت وجبل لبنان
of Beirut and Mount-Lebanon

Le Conseil libanais des femmes leaders discute de CEDRE

Un parterre de femmes d'affaires sont venues le 22 mai dernier à la chambre de commerce de Beyrouth et du Mont-Liban écouter religieusement Hazar Caracalla, la conseillère du chef du gouvernement sortant pour les affaires économiques. Conviée par Madiha Raslan, la présidente du Conseil libanais des femmes leaders - The Women Leaders Council (WLC) - l'experte a expliqué les priorités économiques du prochain gouvernement à l'aube de la mise en place de CEDRE.

Pour ceux qui ne connaissent pas encore le Conseil libanais des femmes leaders (WLC), notez qu'il est le premier conseil au Liban au sein de la Fédération des chambres libanaises de commerce, d'industrie et d'agriculture. Le WLC est inspiré par les femmes libanaises et leur résilience, et s'efforce de les impliquer dans diverses activités pour consolider leur position dans l'économie nationale.

À une période où tous les citoyens ne parlent que de la dernière conférence internationale d'aide économique au Liban, CEDRE (Conférence économique pour le développement, par les réformes et avec les entreprises), nombreux se posent des questions quant à l'avenir concret de ces aides. CEDRE verra-t-elle le jour ? Ou restera-t-elle lettre morte comme Paris I, II et III? Et ce, en grande partie en raison d'un partenaire libanais qui n'a notamment pas respecté ses engagements de réformes face à la communauté internationale.

Alors pour expliquer les tenants et les aboutissants de cette aide et surtout rassurer quant à la transparence et au sérieux du déroulé de sa mise en place concrète, le Conseil libanais des femmes leaders a organisé un séminaire portant sur CEDRE intitulé : « Priorités économiques pour la prochaine phase ».

Pour éclairer la lanterne du groupe de femmes d'affaires libanaises actives dans la communauté venues en grand nombre, le WLC a fait appel à la conseillère du chef du gouvernement pour les affaires économiques, Hazar Caracalla.

Hazar Caracalla et Madiha Raslan.

> « MADIHA RASLAN S'EST DIT HEUREUSE QUE HAZAR CARACALLA AIT ACCEPTÉ L'INVITATION ET SURTOUT QU'ELLE PRENNE EN COMPTE DANS LA RÉDACTION DE LA NOUVELLE DÉCLARATION MINISTÉRIELLE LA VISION DU WLC. »

Renforcer le rôle des femmes dans le secteur économique

Dans un mot de bienvenue, Madiha Raslan a déclaré: « L'objectif de cette rencontre est de mettre en lumière d'une manière constructive les priorités économiques et de clarifier la vision et la formation d'un plan d'action loin des conflits politiques qui secouent la scène libanaise ». La présidente du Conseil libanais des femmes leaders a ajouté : « Notre réunion d'aujourd'hui est une nouvelle initiative visant à renforcer le rôle des femmes dans le secteur économique. Nous sommes ici, non pas en tant que responsables mais avec le sens des responsabilités de ne pas permettre la marginalisation des femmes dans la prochaine étape ». Madiha Raslan s'est aussi dit heureuse que Hazar Caracalla ait accepté l'invitation et surtout qu'elle prenne en compte dans la rédaction de la nouvelle déclaration ministérielle la vision du WLC.

THE FEDERATION
OF CHAMBERS OF COMMERCE, INDUSTRY & AGRICULTURE IN LEBANON

غرفة التجارة والصناعة والزراعة
Chamber of Commerce Industry and Agriculture
في بيروت وجبل لبنان of Beirut and Mount-Lebanon

Poser les jalons d'une coopération entre le WLC et le Bureau du Premier ministre

À son tour, Hazar Caracalla, a déclaré : « Je tiens d'abord à remercier chaleureusement Madiha et le Conseil de m'intégrer à cette conférence d'envergure ». Elle a ensuite souhaité « que cette rencontre soit une première étape de la coopération entre le Conseil libanais des femmes leaders et le Bureau du Premier ministre afin de venir en aide aux secteurs productifs et aux entreprises qui en font partie intégrante ».

« Lorsque nous avons identifié les défis sociaux et économiques en 2016 », rappelle-t-elle, « nous avons sélectionné quatre axes principaux, dont le renforcement de la stabilité politique et celui des institutions militaires pour assurer la stabilité et la sécurité, ce qui entraîne une stabilité économique et politique. Ces quatre axes forment la carte de travail de CEDRE, lancée à Paris le 6 avril dernier pour servir de pilier de l'économie libanaise à travers un programme de dépenses d'investissements.

CEDRE pourrait être un point charnière de modernisation de l'économie du Liban. Ses objectifs incluent un travail acharné pour augmenter considérablement le niveau des investissements publics à court terme et assurer la stabilité économique et financière. Le programme CEDRE impose aussi au Liban d'entreprendre des réformes sectorielles pour assurer la pérennité des investissements, notamment des réformes structurelles indispensables et de mettre une stratégie pour développer les secteurs productifs dans leur ensemble.

Hazar Caracalla a ensuite défendu Saad Hariri comme étant le premier défenseur des femmes au Liban : « Même si le quota de 30% de représentativité des femmes en politique et dans le secteur public en général n'a pas encore été adopté, sachez que le Premier ministre en tient compte dans ses actions et ce au quotidien », a expliqué l'économiste.

Des femmes leaders attentives.

Une séance de questions-réponses a ensuite eu lieu. De nombreuses femmes d'affaires ont fait part de leurs craintes quant à la non-application de CEDRE et la morosité économique. Se voulant pédagogue et toujours rassurante, la conseillère du Premier ministre a expliqué que la transparence sera au rendez-vous notamment avec la mise en ligne d'un site qui annoncera au jour le jour les actions de CEDRE en deux langues arabe et anglais. Hazar Caracalla a aussi expliqué : « Cette réunion a eu lieu pour qu'elle puisse ensuite transmette au mieux et au plus près à Saad Hariri tous les points évoqués par les femmes présentes ainsi que leurs recommandations ».

« Cette conférence fait partie de la vision du Conseil qui travaille depuis sa création à impliquer les femmes dans diverses activités et à consolider leur position dans l'économie nationale à travers les contributions et l'apport des femmes au travail économique. Le Conseil travaille également à introduire une nouvelle approche de l'économie nationale dans le cadre d'une plus grande intégration et participation des femmes », a aussi rappelé Madiha Raslan en marge de cette conférence.

Enregistrez-vous et recevez gracieusement votre copie digitale.

Envoyer un Email à :
Econews@ccib.org.lb
Indiquer s.v.p.
Prénom, Nom
Institution
Adresse email
Téléphone

THE FEDERATION
OF CHAMBERS OF COMMERCE,
INDUSTRY & AGRICULTURE IN LEBANON

غرفة التجارة والصناعة والزراعة
Chamber of Commerce Industry and Agriculture
في بيروت وجبل لبنان of Beirut and Mount-Lebanon

Nagi Mouzannar : Le Liban a anticipé sur ses capacités pour s'adapter aux actuelles règles du jeu du commerce international et ne semble pas encore être à niveau

Président depuis 2003 du Comité pour les accords commerciaux de la Chambre de commerce de Beyrouth et du Mont-Liban, Naji Mouzannar fait le point pour Econews sur l'impact des accords commerciaux multilatéraux conclus par le Liban.

Le Liban fait partie de trois accords multilatéraux majeurs: l'accord de libre-échange arabe - GAFTA - et les deux accords de partenariat avec l'Union européenne et l'EFTA. Rétrospectivement, quel a été leur impact sur notre économie?

Historiquement, je faisais partie de la délégation qui a négocié surtout ceux des accords de partenariat ratifiés en 2003 avec l'UE. Le chef de la délégation de l'époque feu le ministre Basil Fuleihan avec l'impulsion du Premier ministre Rafic Hariri avait la volonté de remettre le Liban sur l'échiquier international. Nous avons voulu concrétiser l'image de marque historique du Liban, qui a toujours été un pays que j'ai toujours considéré « mondialisé avant la mondialisation». Cela s'explique par la présence d'un grand nombre de Libanais partout dans le monde ainsi que la présence depuis toujours de tous les produits du monde sur le marché libanais. Je dirai même que la mondialisation fait partie de notre culture, voire de notre ADN.

Après 15 ans de la mise en application des accords avec l'UE et plus de 20 ans avec les pays arabes (GAFTA), je me souviens de l'enthousiasme que j'avais à cette époque pour promouvoir auprès de la communauté des affaires le bien-fondé de contracter de tels accords.

Cependant, aujourd'hui la donne a changé. Je prône désormais le « Lebexit » à l'image du « Brexit » plutôt que de continuer de subir les méfaits surtout des accords avec l'Europe (UE et EFTA). Je ne remets pas en cause les accords en tant que tels ni les partenaires, je dirais que les torts viennent du côté libanais qui n'a pas su saisir les occasions de se mettre à niveau.

Justement si on regarde le volume des échanges des biens de consommation en 2017 : le Liban a exporté pour environ 400 millions de dollars vers l'Europe alors que les importations s'élèvent à 8 milliards de dollars. Est-ce que cela s'appelle un partenariat gagnant-gagnant ? Non ! Car le ratio export-import est de 1/20. Je pense que le Liban a anticipé sur ses valeurs et capacités pour s'adapter aux actuelles règles du jeu du commerce international et nous ne semblons pas encore à la hauteur.

Par contre, l'accord avec les pays arabes (GAFTA) continue d'être plus ou moins équilibré. Le Liban exporte près d'un milliard et demi vers le monde arabe et ce malgré le blocage des transports terrestres. Je reste persuadé qu'une fois la guerre en Syrie terminée, le Liban retrouvera un plus grand équilibre de la balance commerciale.

Nagi Mouzannar.

Donc, j'encourage plutôt l'approfondissement des accords commerciaux avec les pays arabes en passant à la vitesse supérieure à travers une union douanière avant de passer à la communauté économique et finir par une union arabe à l'instar de l'UE.

Si je suis déçu par les accords de partenariat avec l'UE, c'est parce que lors de leur signature le ratio était de 1/16 – il s'est amélioré dans un premier temps à 1/10 avant de chuter et d'atteindre 1/20 actuellement ; alors qu'en réalité, il est de 1/40 (il y a plus de 200 millions de dollars d'export de pierre précieuses et d'or destinés au recyclage).

À l'époque, nous avions été alléchés par la déclaration du Chef de la commission européenne, Romano Prodi qui nous avait promis les 4 libertés : non seulement le libre-échange des denrées de consommation (qui est entré en vigueur), mais aussi des services ainsi que la libre circulation des personnes et des capitaux. Or, le Liban est resté cantonné à la première phase qui donne satisfaction à nos partenaires et nous pénalise comme le démontrent les résultats. Tant que nous ne sommes pas capables de rééquilibrer ces échanges d'une manière ou d'une autre, nous resterons les dindons de la farce de ce marché de dupes.

Quelles sont les conditions qui déterminent un bon accord commercial?

Un bon accord commercial doit englober tous les aspects des échanges. Ils ne peuvent pas être uniquement orientés vers des biens de consommation, car cela défavorise le Liban. Là où nous avons aussi beaucoup perdu c'est dans le secteur des services, qui représentait l'image de marque du Liban. Or, aujourd'hui ce secteur est en crise. Lorsque le Liban avait signé ces accords, il s'était notamment engagé à mettre à niveau son administration et ses infrastructures. Cela n'a

THE FEDERATION
OF CHAMBERS OF COMMERCE,
INDUSTRY & AGRICULTURE IN LEBANON

غرفة التجارة والصناعة والزراعة
Chamber of Commerce Industry
and Agriculture
of Beirut and Mount-Lebanon في بيروت وجبل لبنان

pas été le cas, la lenteur de la justice et les moyens de transport n'ont pas plaidé en faveur de ces accords. Sans oublier la nécessité d'avoir un régime fiscal et financier adéquat qui devrait tenir compte du risque pays qui pénalise lourdement les opérateurs locaux via des taux d'intérêts élevés.

À l'avenir, il s'agit de tabler sur les technologies de pointe: le numérique, l'intelligence artificielle et la robotique à condition que les moyens financiers compétitifs soient mis à disposition. Cela devrait permettre de rééquilibrer les échanges.

Là où le bât blesse, c'est que nous sommes toujours soumis à la taxe à la source au niveau de l'exportation des services alors qu'au Liban, il n'y a pas une taxe équivalente pour nos importations.

Nous assistons dans le monde à une remise en question des principaux accords économiques. Quelle attitude le Liban devrait envisager à leur égard ?

Selon moi, les accords de partenariat avec l'Europe devraient être dénoncés. Par contre, j'invite le Liban à négocier des accords bilatéraux qui ciblent des articles bien déterminés et qui peuvent créer un équilibre au niveau des échanges. Le Liban doit éviter de se lancer dans des aventures sans garantir le retour.

Comment votre comité peut-il contribuer à sélectionner les accords les plus utiles au Liban et à participer à leur mise en œuvre?

Créé en 2001, ce comité était au départ présidé par l'économiste Roy Badaro et avait pour objectif d'accompagner la mise en place des accords de partenariat avec l'UE et surtout ceux d'accession à l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Il inclut toutes les organisations libanaises représentatives de la communauté des affaires et continue d'accompagner l'implantation des accords conclus. Les quatre chambres de commerce y sont d'ailleurs représentées ainsi que les associations des industriels, des commerçants, le syndicat des producteurs agro-alimentaires etc. Nous nous réunissons régulièrement avec les membres compétents des ministères concernés.

Cependant, je suis plutôt choqué par les résultats des accords et il faut dorénavant signer uniquement des accords préférentiels et non plus de libre-échange généraux, n'ayant pas pu justifier les accords déjà conclus. Je ne suis pas certain que le Liban soit apte à en signer de nouveaux au vu de ses infrastructures pas suffisamment convaincantes pour pouvoir persuader les opérateurs libanais de la pertinence de signer de nouveaux accords.

Quels sont les pays ou groupes de pays avec lesquels un accord commercial améliorerait la situation économique du Liban?

Paradoxalement, le Liban devrait cibler des pays comme l'Iran avec lequel un accord bilatéral préférentiel et spécifique favoriserait le Liban car les droits de douanes appliqués dans ce pays sont exorbitants. Or, le contexte géopolitique passe en priorité, ce qui rend ce partenariat presque impossible.

Le Liban devrait dans les plus brefs délais -notamment avec la Chine et la Turquie- rétablir toutes les taxes douanières qui avaient été abolies dès l'an 2000 sur tous les produits dont le Liban a déjà un équivalent. Cependant cela devrait exclure les matières premières et les produits semi-finis. Par contre, sur tous les biens de consommation, il faudrait rétablir immédiatement les taxes douanières qui d'ailleurs n'étaient pas mirobolantes, elles s'élevaient en moyenne autour de 15% à 30%, à la condition que les services compétents sévissent avec force contre la contrebande, les contrebandiers et l'économie parallèle. (87% des produits sont taxés actuellement à hauteur de 0% à 5%).

Cela permettra également de renflouer les caisses de l'État, protégera les producteurs encore en activité et accordera des avantages comparatifs en encourageant les entrepreneurs à investir dans les secteurs productifs. De telles mesures doivent surtout concerner la Chine et la Turquie à moins d'obtenir de ces pays des compensations dans d'autres secteurs de l'économie notamment dans les grands projets d'infrastructure.

Comment qualifieriez-vous votre coopération avec le ministère de l'Économie et d'autres autorités concernées par les accords commerciaux?

Depuis que feu le ministre Basil Fuleihan nous a inclus dans toutes les délégations, nos relations avec tous les ministères avec à leur tête le ministère de l'Économie sont excellentes. Il en est de même avec le ministère de l'Industrie. Quant au ministère de l'Agriculture, je dirai que c'est davantage le comité agricole de la Chambre présidé par Raphael Debbané qui coopère avec ce dernier.

La Chambre fournit-elle à votre comité les moyens d'une action cohérente et un suivi?

Nous avons le plein soutien du président Mohamed Choucair et de son directeur général, Rabih Sabra qui met à notre disposition les services de la Chambre notamment ceux du centre de recherche. Cependant je souhaiterai que les membres du Conseil d'administration s'impliquent davantage dans cette réflexion car cela pourra donner l'espoir et les moyens à nos jeunes de rester au Liban afin d'y développer leurs affaires. Nous avons la chance, d'être témoins d'une métamorphose de la civilisation et des moyens et des outils de production et de développement, si on sait l'accompagner notamment au niveau technologique. Autre idée : accorder aux jeunes ainsi qu'aux start-ups des franchises fiscales pour les 5 premières années de création, le temps de se développer.

THE FEDERATION
OF CHAMBERS OF COMMERCE,
INDUSTRY & AGRICULTURE IN LEBANON

غرفة التجارة والصناعة والزراعة
Chamber of Commerce Industry and Agriculture
في بيروت وجبل لبنان of Beirut and Mount-Lebanon

Ali Hassan Khalil lance le « budget du citoyen et de la citoyenne »

Faire preuve de transparence vis-à-vis des citoyens et leur rendre des comptes est un exercice dont le Liban administratif et public a grandement besoin pour regagner la confiance des Libanais. Saluons alors l'initiative lancée en ce sens par Ali Hassan Khalil, le ministre sortant des Finances qui vient de mettre à la disposition des citoyennes et citoyens le guide du budget 2018.

Désormais et c'est une première au Liban, le ministère des Finances met à disposition gratuitement en papier et sur son site Internet (section bibliothèque financière) un guide explicatif du budget 2018.

En effet, après 12 ans de vide inacceptable, le Liban a enfin voté son budget annuel quelques jours avant la tenue de CEDRE, la Conférence internationale d'aide économique au Liban qui s'est tenue à Paris le 6 avril dernier.

L'annonce du lancement de cet ouvrage par le ministre sortant des Finances a eu lieu le 3 mai dernier à l'Institut des Finances Basil Fuleihan durant une conférence explicative.

Ont notamment assisté à l'évènement, les directeurs généraux du ministère des Finances, un certain nombre de fonctionnaires, les représentants de donateurs internationaux ainsi que des membres d'organisations de la société civile et d'institutions académiques.

« Appliquer les lois, c'est permettre aux citoyens d'accéder aux informations publiques, notamment financières »

Abordant la question du prochain gouvernement, Ali Hassan Khalil a estimé que ce dernier devra mettre en place de nouvelles mesures de lutte contre la corruption afin de renforcer la confiance des citoyens dans les administrations publiques. « Le nouveau gouvernement devrait établir de véritables fondations pour combattre la corruption et développer la performance de l'État », a indiqué le ministre sortant des Finances.

Il a souligné la nécessité d'établir de nouvelles règles pour les dépenses. Des règles qui, selon lui, devraient être imposées à tous les organes étatiques. Ali Hassan Khalil a aussi prévenu : «Il est strictement interdit d'ignorer ou d'entraver le travail des appareils de contrôle au sein de l'État » a-t-il ajouté.

Le ministre sortant a par ailleurs souhaité que le Liban puisse parvenir « à un État qui ne cache pas à ses citoyens la réalité de ses conditions économiques, financières et sociales ».

Il a aussi souligné que « le Liban ne tolère plus les politiques qui ont contribué à sa situation actuelle, et qui le placent désormais dans les rangs des pays les plus avancés dans la corruption et le gaspillage ».

Selon lui, « cela ne peut se faire que s'il s'agit d'une volonté nationale omniprésente et de l'intégration des rôles des institutions constitutionnelles, administratives et de contrôle des crises.

« Il est faux de dire que toutes les administrations publiques sont corrompues et il n'est pas vrai qu'il n'y a pas d'employés étatiques compétents. Au contraire, il y a des capacités exceptionnelles, mais il faut tout d'abord les protéger de toutes manipulations politiques et confessionnelles », a-t-il aussi défendu.

Une version simplifiée du budget

S'exprimant ensuite sur le lancement du guide, il a expliqué : « Ce projet permettra de construire un État moderne, capable de répondre aux préoccupations de ses citoyens et de ses citoyennes, surtout aux questions liées à la gestion de leurs finances ».

Pour Ali Hassan Khalil, cette démarche est un véritable défi, ayant pour objectifs l'attachement aux principes et règles de base que l'État doit respecter, et l'application des lois qui permettent aux citoyens d'accéder aux informations publiques, notamment financières.

Le ministre sortant des Finances Ali Hassan Khalil.

Héritier d'un Libanais ou d'un étranger, bénéficiaire d'un don, d'un testament, d'un arrêt ou d'un contrat d'assurance-vie, c'est à ces situations et à bien d'autres encore que ce guide tente d'apporter des réponses. Il vous permettra aussi de connaître les procédures nécessaires au service de l'administration fiscale.

Cette brochure préparée par l'Institut des Finances Basil Fuleihan fournit une version simplifiée du budget, en collaboration avec la Direction des finances publiques sous la direction du ministre sortant.

Distribuée à tous les présents, cette brochure de 35 pages quadri-couleur d'un format très pratique et peu encombrant est également illustrée.

Ali Hassan Khalil a enfin espéré que le « budget du citoyen et de la citoyenne 2018 » devienne une tradition annuelle, finalisée immédiatement après l'approbation du budget public, et ce, afin d'informer au mieux le peuple libanais sur ce sujet.

THE FEDERATION
OF CHAMBERS OF COMMERCE,
INDUSTRY & AGRICULTURE IN LEBANON

غرفة التجارة والصناعة والزراعة
Chamber of Commerce Industry and Agriculture
of Beirut and Mount-Lebanon في بيروت وجبل لبنان

La réforme en cours au Conseil supérieur des douanes

Les organisations économiques ont accueilli à la mi-mai le président et les membres du Conseil supérieur des douanes, accompagnés des directeurs de départements, pour une réunion de travail à la CCIA-BML. Ce fut l'occasion pour le président des organisations Mohamed Choucair d'exposer les problèmes auxquels se heurtent les industriels et les commerçants face à l'extension de la contrebande, surtout à travers la frontière terrestre. À cela s'ajoute le problème des doubles factures qui sévit à l'ensemble des frontières. À part quelques grandes marques, lesquelles ne sont pas à l'abri de la contrefaçon, le secteur entier en pâtit.

Mohamed Choucair s'interroge sur le point de vue du CSD et les mesures en cours, car non seulement la rentabilité du secteur privé en dépend, mais encore et surtout les investissements que nous cherchons à attirer dans le cadre de la Conférence économique pour développement du Liban par les réformes et avec les entreprises (CEDRE) organisée à Paris le 6 avril dernier.

Le président du CSD, le général Saad El Toufaily, a répondu avec une franchise absolue, regrettant que les douanes soient l'administration « oubliée » de l'État et souffrent d'un manque de ressources humaines et de matériel pour remplir leurs fonctions. 14 contrôleurs travaillent au port de Beyrouth - alors qu'ils devraient être 40 - et deux seulement au port de Tripoli. Plus important encore, le nouveau conseil n'a pas obtenu depuis sa nomination, il y a un an et demi, le droit de légiférer. Le CSD remplit son rôle dans le cadre de la loi, mais une fonction essentielle lui échappe. Un des facteurs qui pousse à la contrebande est le tarif élevé sans raison de certains produits, mais le CSD n'a pas en ce moment autorité à l'aligner. Beaucoup de choses ont été réalisées durant cette période, et beaucoup d'actions sont en préparation pour l'année prochaine.

Gracia Azzi, membre du conseil d'administration du CSD, a exposé les réalisations faites durant cette année et les projets qui arrivent à maturité, notamment le guichet unique one stop shop, opérationnel depuis ce mois et la déclaration électronique le mois prochain. Le paiement électronique est prêt mais nécessite certaines dispositions légales. Déjà l'entente est établie avec les ministères concernés, notamment le ministère de la Santé pour participer au guichet unique.

Hani El Hajj Chéhadé, également membre du conseil d'administration, a exposé la vision future du CSD. Au-delà de son rôle fiscal, les douanes ont un rôle économique, social, sécuritaire et environnemental selon la loi promulguée par le CSD en 1954. Un protocole de coopération a été signé en 2013 pour un jumelage avec l'Autorité des douanes italiennes. Il a abouti à l'établissement d'un nouveau code conforme aux codes des douanes en vigueur au sein de l'Union européenne. Ce nouveau code, écrit en anglais, est en cours de traduction en arabe et doit être prochainement promulgué par le conseil des ministres. Il tient particulièrement compte des besoins du secteur privé, prévoit une procédure de révision, et se distingue par sa transparence, sa simplicité, et sa modernité.

Cette nouvelle législation doit favoriser l'accès à l'OMC et faciliter la réalisation des projets financés par CEDRE.

Avec les nouveaux outils, le CSD travaille à la classification des opérateurs selon l'historique et les conditions auxquels ils répondent afin de simplifier la vie des commerçants et faciliter leurs transactions. De même, une base de données est en cours de création pour mémoriser l'information et dévoiler les fausses factures.

Ces réformes arrivent à point nommé pour aider à la prise de décision au moment où, sur le plan local, les industriels manifestent leur mécontentement du régime actuel des douanes et, sur le plan international, on constate une fronde grandissante menée par les États Unis contre le déficit du commerce extérieur et du chômage qu'il génère dans les pays déficitaires. De plus, cette réforme est en ligne avec les exigences de CEDRE et les nécessités du financement qui en découle.

Chambre de Commerce Franco-Libanaise
غرفة التجارة الفرنسية - اللبنانية

GABY TAMER

Président de la Chambre De Commerce Franco-libanaise

a le plaisir de vous inviter à une conférence-débat donnée par

Son Excellence Monsieur l'Ambassadeur Pierre Duquesne

Ambassadeur, Délégué interministériel à la Méditerranée.
Coordinateur français de la Conférence Economique pour le Développement, par les Réformes

et avec les Entreprises (CEDRE) en faveur du Liban.

sur le thème

« CEDRE : de la conférence au processus »

Le mercredi 20 juin 2018 à 18h00 (un cocktail suivra la conférence)
Cercle de l'Union Interalliée
33 rue du Faubourg Saint-Honoré – 75008 Paris

RSVP avant le 13 juin: **contact@ccfrancolibanaise.fr**

THE FEDERATION
OF CHAMBERS OF COMMERCE,
INDUSTRY & AGRICULTURE IN LEBANON

Chambre de Commerce
Franco-Libanaise
غرفة التجارة
الفرنسية - اللبنانية

غرفة التجارة والصناعة والزراعة
Chamber of Commerce Industry
and Agriculture
في بيروت وجبل لبنان
of Beirut and Mount-Lebanon

Karim Daher invité de la CCFL développe « La fiscalité libanaise dans la perspective des relations France-Liban »

À Paris, la Chambre de commerce franco-libanaise a discuté de « la fiscalité libanaise dans la perspective des relations France-Liban », thème d'une conférence animée le 29 mai dernier par l'avocat fiscaliste Karim Daher, aussi président de l'Association libanaise pour les droits et l'information des contribuables (ALDIC).

Le président de la CCFL, Gaby Tamer, a convié le 29 mai dernier à Paris un parterre d'hommes d'affaires libanais, français et franco-libanais pour assister à la conférence d'envergure donnée par l'avocat fiscaliste Karim Daher au cercle de l'Union interalliée.

Outre l'actualité fiscale, les participants ont discuté des relations entre la France et le Liban, dont la plupart des lois et jurisprudences libanaises sont inspirées du modèle français. Également au programme, la Conférence CEDRE, conditionnée par de vraies réformes structurelles et dont l'exécution d'une grande partie se fera par le biais de partenariats public-privé et un mécanisme de suivi. Parmi les chantiers à venir, figurent notamment la lutte contre la corruption, la modernisation des procédures d'adjudication et de fonctionnement des marchés publics, la mise en place d'une meilleure gouvernance fiscale. « Autant de défis que le Liban devra relever dans son propre intérêt au risque de voir sa situation passer de très grave à pratiquement compromise », souligne Karim Daher. Il a aussi prévenu : « La chance lui est offerte de réaliser enfin le grand chantier des travaux d'infrastructures et de stimulation de sa croissance et du marché de l'emploi qui sont un préalable nécessaire bien que non suffisant à la relance de son économie ».

Fiscalité des entreprises

Dans une première partie, l'expert s'est penché sur la fiscalité des entreprises en répondant aux questions suivantes : Quel est le régime fiscal applicable pour les entreprises françaises souhaitant investir au Liban ? Quelle forme sociétaire peut être bénéfique pour eux ? Que dit la règlementation libanaise au sujet des règlementations et modalités d'imposition des investissements étrangers au Liban ? Comment concilier ceci avec les dispositions de la convention fiscale bilatérale franco-libanaise de 1963 ?

Il y a une « influence de la structure juridique de l'entreprise et de son lieu de résidence sur son mode d'imposition », explique l'expert. Après avoir développé les types d'entreprises et l'imposition fiscale correspondante, Karim Daher s'est penché sur les structures et mesures incitatives au Liban pour attirer les investissements étrangers.

Les exemptions fiscales

L'expert a ensuite passé en revue les diverses mesures incitatives en faisant un inventaire rapide des exemptions fiscales ciblées dans le but évident d'encourager les investissements et de développer les activités des entreprises notamment dans les secteurs industriel, technologique, financier et écologique. « Ces exemptions sont réparties entre les exemptions anciennes principalement agricoles et industrielles - qui avaient pour but de stimuler l'activité de ces deux secteurs de l'économie réelle et d'aider à un meilleur aménagement du territoire pour un développement plus équilibré des régions – et, d'autre part, des exemptions nouvelles qui favorisent les exportations industrielles et l'environnement (recyclage, traitement de déchets, énergies renouvelables, etc.) en accordant un rabais d'imposition de 50%, ou encore pour stimuler les modes de financement à terme ou les financements alternatifs (titrisation), en passant par les exemptions sur mesure pour les zones économiques spéciales

Me Daher entouré de l'ambassadeur du Liban en France, Ramy Adwan, de Sherine Audi et Nicolas Sarkis.

comme Tripoli et enfin les dernières exemptions des deux dernières lois de finances pour favoriser l'embauche de Libanais », poursuit l'avocat fiscaliste.

Le tout sans oublier la loi 360 du 16/08/2001 portant sur la promotion des investissements qui a voulu, dans le respect du principe du développement équilibré des régions, promouvoir les activités et investissements liés aux secteurs de l'agriculture, de l'agro-alimentaire, de l'industrie, de la technologie, de l'information, de la communication, du tourisme, et des médias.

Une large part des développements a été ensuite consacrée aux structures d'appoint et notamment les contrats de partenariats public-privé (PPP) qui ont été récemment introduits dans le droit normatif libanais par le biais de la Loi 48 du 7 septembre 2017 qui les règlemente. Il s'agit de contrats associant les secteurs public et privé pour des opérations de conception, construction, financement et gestion d'équipements et/ou de services publics. Ils sont supposés donner au secteur public la possibilité d'optimiser sa structure de financement et de bénéficier, notamment, de l'expérience et de la technique du secteur privé pendant la phase d'exploitation.

THE FEDERATION
OF CHAMBERS OF COMMERCE, INDUSTRY & AGRICULTURE IN LEBANON

Chambre de Commerce Franco-Libanaise
غرفة التجارة الفرنسية - اللبنانية

غرفة التجارة والصناعة والزراعة
Chamber of Commerce Industry and Agriculture
of Beirut and Mount-Lebanon في بيروت وجبل لبنان

Les contraintes pratiques et règlementaires

« En dépit des nombreuses mesures incitatives et des louables efforts visant à convaincre les investisseurs étrangers ou libanais de la diaspora à venir investir au Liban, il existe encore de nombreuses contraintes pratiques et règlementaires qui constituent un frein à l'investissement et au développement durable », continue Karim Daher. « Ces contraintes sont variées et à différents échelons. Elles proviennent aussi bien d'une bureaucratie lourde et lente, que d'un appareil judiciaire peu fiable et de lois incertaines. De plus, la corruption galopante gangrène l'appareil de l'État et rend l'accomplissement de toute formalité administrative très onéreux et comparable à un chemin de croix », énumère-t-il. Cependant, et face à cet état, les décideurs locaux en sont conscients et ressentent le besoin d'un changement rapide et d'une mise en œuvre urgente d'une réforme administrative afin de moderniser les services et de limiter les rapports directs entre fonctionnaires et particuliers ou entreprises. Le lancement officiel récemment du projet d'automatisation des services (e-government) en est la preuve.

Les contraintes conventionnelles ou transnationales auxquelles font face les entreprises

« Les contraintes conventionnelles résultent du fait que les conventions fiscales (notamment franco-libanaises) ont servi, pendant des années, à harmoniser les situations ambigües et à limiter les cas de double imposition. Mais elles ont aussi et surtout permis, dans le même temps, à nombre de personnes et d'entreprises d'utiliser les faiblesses et les échappatoires laissés dans la convention pour réduire, minorer, différer ou échapper à l'impôt. Ceci est communément appelé soit « système de prix de transfert » (transfer pricing policy) soit une érosion de la base d'imposition et de transfert de bénéfices (Base Erosion & Profit Shiffting) », a poursuivi le président d'ALDIC. Il a aussi expliqué : « Or, aussi bien la France pour ce qui est de la relation bilatérale que les organismes internationaux et pays développés (OCDE et G20) remettent en question aujourd'hui ces mécanismes. Pour la France, par exemple, elle refuse dorénavant, d'une part, d'accorder aux offshores libanaises le bénéfice de la convention au motif qu'elles sont soumises au Liban à une imposition forfaitaire qui n'est pas de nature identique ou analogue aux impositions auxquelles la convention s'applique. D'autre part, elle réfute aux personnes physiques le bénéfice de la convention si elles se trouvent soumises à l'impôt dans cet État sur les revenus de source territoriale uniquement. Cette tendance est d'ailleurs confirmée par des décisions du Conseil d'État français ».

On apprend aussi qu'au niveau international, « les États proposent d'intégrer dans les conventions, par des avenants, des dispositions types pour éviter l'utilisation abusive des conventions fiscales (anti-treaty shopping), et tendent aussi à la mise en place d'approches communes pour accélérer la convergence des pratiques nationales ».

Les contraintes liées aux nouvelles normes internationales de lutte contre la corruption

Une autre problématique abordée lors de la conférence consistait à savoir comment il était possible de concilier les nouvelles normes internationales de lutte contre la corruption, notamment françaises édictées par la Loi Sapin II du 9 décembre 2016 sur la transparence, la lutte contre la corruption et la modernisation de la vie économique, d'une part, et la pratique locale des gratifications et autres paiements de facilitation qui permettent de fluidifier le processus bureaucratique lourd et clientéliste. D'autant que la mise en œuvre de projets de partenariats et/ou d'investissements directs nécessite un rapport direct avec les administrations et collectivités publiques libanaises ainsi que les entreprises libanaises. Comment ces dernières pourraient-elles s'engager en acceptant des clauses types les obligeant à se conformer aux codes de conduite et autres mesures anticorruption imposées en amont aux entreprises françaises partenaires.

« La réponse se trouvant évidement dans l'application des nombreuses dispositions légales édictées à ce jour au Liban en matière de lutte contre la corruption et qui sont à même, avec les sanctions établies, de dissuader nombreux corrupteurs et corrompus ». Au nombre de celles-ci, nous retrouvons :

La Loi libanaise anti-blanchiment :

« Elle contient une obligation de déclaration de soupçon ou de dénonciation qui en fait une sorte de mesure proche de celle des lanceurs d'alerte », explique l'avocat fiscaliste. « Elle définit en outre la corruption comme étant « une infraction menant aux actes de blanchiment en y intégrant les pots-de-vin, le trafic d'influence, le détournement de fonds, l'abus d'autorité, l'abus de pouvoir et l'enrichissement illicite. Les infractions sont sanctionnées de peines financières et de peines de prison allant de deux mois à sept ans ».

La Loi sur l'enrichissement illicite :

Il définit l'enrichissement illicite comme étant le montant perçu par acte de corruption ou de trafic d'influence notamment et le sanctionne de peines de prison allant jusqu'à trois ans.

La Loi sur les PPP et autres

- L'article de la loi 48 du 7 septembre 2017 sur les PPP prohibe la sélection d'un partenaire condamné au Liban ou à l'étranger pour un délit de corruption ou de trafic d'influence ou de complicité.

Décision du tribunal des référés de Beyrouth du 18 avril 2018 (Sakker el-Dekkéné/Conseil du Sud) en reconnaissance du rôle des lanceurs d'alerte.

- La Convention des Nations-Unis pour la lutte contre la corruption à laquelle le Liban a adhéré en 2008, et qui l'oblige à terme à adopter des mesures qui favorisent la transparence et préviennent la corruption.

Dans une seconde partie, l'avocat fiscaliste s'est penché sur la fiscalité des particuliers notamment la fiscalité mobilière et les successions.

THE FEDERATION
OF CHAMBERS OF COMMERCE,
INDUSTRY & AGRICULTURE IN LEBANON

غرفة التجارة والصناعة والزراعة
Chamber of Commerce Industry and Agriculture
of Beirut and Mount-Lebanon في بيروت وجبل لبنان

Lebanon-UAE: Renew links for promising partnerships

«This visit will establish a new phase of positive cooperation, bringing back relations between the two brotherly countries to their normal course,» said Mohamed Choucair, head of the Lebanese Economic Bodies during a 3-day visit of the Lebanese economic delegation to UAE from 12 to 15 May .

The meetings with UAE officials in Abu Dhabi and Dubai aimed to discuss the development of economic relations and the promotion of cooperation between the private sectors, especially the establishment of alliances between Lebanese and UAE companies, in addition to encouraging UAE tourists to return back to Lebanon during the summer season.

Choucair presented the economic developments in Lebanon, especially the approval of the public-private partnership law, the concession of exploration for oil and gas, the success achieved by the CEDRE conference with the raise of $ 11.8 billion to develop infrastructure in Lebanon.

He stressed the need to create alliances between Lebanese and UAE companies to enter into partnership for the implementation of projects, pointing out to the budgeted $ 3.3 billion from the CEDRE dedicated to the implementation of projects in the framework of the public-private partnership projects. In this context, he pointed out to the possibility of benefiting from the UAE expertise in the oil and gaz sector, especially as Lebanon will soon be launching oil exploration on land.

He also drew the attention to the issue of the reconstruction of Syria that must be arranged in terms of partnerships between companies of both countries.

He pointed out that Lebanon is in the process of passing modern laws on customs and taxes, encouraging investment and protecting investment.

"The Gulf countries remain the economic and social security valve for Lebanon," Choucair said, adding that the issue of restoring relations between Lebanon and the Arab Gulf States should be the first priority on the agenda of the government in the future.

The UAE side welcomed the proposal of Choucair to convene two conferences between September and October in cooperation with the Abu Dhabi Chamber and the Ministry of Economy in Dubai to introduce investment projects in UAE, and the oil, gas and infrastructure projects in Lebanon.

The economic delegation to UAE included the chairman of the Chamber of Tripoli and North Lebanon, Toufic Dabboussi, the president of the Association of Lebanese Industrialists, Fadi Gemayel, the president of the Federation of Tourism Unions of Lebanon, Pierre Achkar, dean of industrialists Jacques Sarraf, head of the development of Lebanese economic relations Elie Rizk, and businessman Samir Khatib.

The Lebanese Ambassador to UAE Fouad Dandan, who accompanied the delegation during the 3–day visit, praised the initiative of the Lebanese Economic Bodies to renew links with UAE as the visit would give impetus to improving relations between the two countries, pointing out that the government of Lebanon has exerted efforts for restoring touristic visits of Emiratis to Lebanon in the summer,

Meetings in Abu Dhabi

In Abu Dhabi, The agenda of the visit included meetings with the Minister of State for Foreign Affairs Anwar Al-Gargash and the Chamber of Commerce and Industry of Abu Dhabi. The delegation was accompanied by the chairman of the Lebanese Labor Council in Abu Dhabi, Soufian Al-Saleh.

At Abu Dhabi Chamber of Commerce and Industry, the delegation discussed means of enhancing cooperation between the private sectors in both countries in the presence of the Chamber's Vice President Ibrahim Mahmoud and members of the Board of Directors.

Mahmoud pointed out to the active and strong partnership between Lebanese and Emirati businessmen and the openness of the UAE side to all projects of mutual benefit.

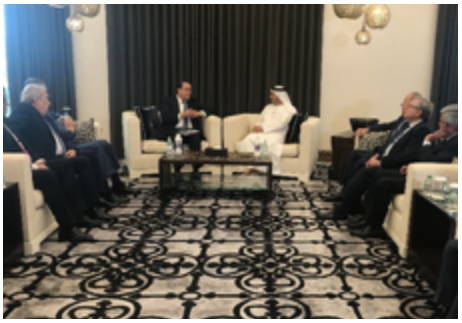

THE FEDERATION
OF CHAMBERS OF COMMERCE, INDUSTRY & AGRICULTURE IN LEBANON

غرفة التجارة والصناعة والزراعة
Chamber of Commerce Industry and Agriculture
of Beirut and Mount-Lebanon في بيروت وجبل لبنان

At the Ministry of State for Foreign Affairs, Minister Gargash stressed the importance of the stability of Lebanon for the sake of investments' stability, He also praised the role of the Lebanese private sector that is keen to developing the country and its stability through the creation of jobs and the move of the economic wheel drive, pointing out that the UAE supported Lebanon at the CEDRE conference.

The Lebanese Labor Council in Abu Dhabi headed by Sufian Al-Saleh organized a dinner for the Lebanese delegation in the presence of the Minister of Interior and Municipalities Nouhad Mashnouk.

Al-Saleh noted in his welcoming speech that the meetings held by the delegation in Abu Dhabi will strengthen brotherly relations between the two countries. He stressed the readiness of the Council to keep up with any effort in this regard.

Choucair praised the relations between the two brotherly countries and noted the results of the fruitful meetings held by the delegation in Abu Dhabi, which are establishing for a new and promising stage.

Meetings in Dubai

The Lebanese economic delegation held fruitful talks focused on the need to activate cooperation between the private sectors and increase communication between government officials to take all measures that would benefit from the opportunities available in both countries.

Meetings with high officials concerned with economic affairs in the UAE included the Minister of Economy Sultan bin Saeed Al Mansouri, UAE International Investment Council, and the Minister of State for Financial Affairs Obaid Bin Humaid Al Tayer.

At the Ministry of Economy, Minister Al-Mansouri outlined the advantages

of the UAE economy and the efforts exerted by the government to develop all the laws related to investment, reduce the economy's dependence on energy over the next 50 years to zero, and raise the share of tourism sector in the national income.

In this context, he acclaimed the tourism capabilities enjoyed by Lebanon, and noted that there is a possibility to find mechanisms of cooperation and coordination in this field, pointing out that the tourism sector has become the responsibility of his ministry.

He also stressed the need to increase inter-trade exchange, and said: «It is necessary to identify some sectors and goods through which we can raise the level of bilateral trade, such as : infrastructure, oil and gas, industry, especially food and medicine, agriculture, tourism and innovation.»

At the International Investment Council, the delegation held talks with Secretary General of the UAE-IIC, Jamal Saif Al-Jarwan. The meeting was attended by the Vice-President Abdullah Thani Al-Falasi and members of the Council, where they discussed investment opportunities in both countries and abroad.

Jarwan stressed the need to create strong partnerships between businessmen in the two countries to be able to enter into the various partnerships, including opportunities available for the reconstruction of war-ravaged countries in Syria and Iraq. He also welcomed the idea of organizing the joint conference and the importance of drawing up an investment road map between the two countries.

He expressed the Council's readiness to put all its available resources to make this process a success.

At the Ministry of Finance, the Lebanese economic delegation held an important meeting with UAE Minister of State for Financial Affairs Obaid bin Humaid Al Tayer, where the expressed his optimism and full support for all ideas presented, expressing optimism about the development of bilateral cooperation.

The delegation then attended the "Makers of Hope" ceremony organized at Studio City headquarters. An event sponsored by UAE Deputy Prime Minister and Ruler of Dubai Sheikh Mohamed bin Rashed Al-Maktoum.

THE FEDERATION
OF CHAMBERS OF COMMERCE,
INDUSTRY & AGRICULTURE IN LEBANON

غرفة التجارة والصناعة والزراعة
Chamber of Commerce Industry and Agriculture
of Beirut and Mount-Lebanon في بيروت وجبل لبنان

Hariri from Tripoli: The Chamber augurs well with many good deeds

«We came to Tripoli to be in line with the secured funds through CEDRE conference in order to attract large projects to Tripoli and the North....» Prime Minister Hariri declared during his visit to the Chamber of Tripoli and North Lebanon on Monday 30 April.

A board-level meeting was first held with a brief presentation of the "Center for Knowledge Economy" project. Mr. Hariri then toured the various newly created projects, which were inaugurated and launched under his patronage: the Center for Knowledge Economy, the Research and Development Center for Food Industries (IDRAC) and the Center for Sustainable Development.

Following the inauguration of these projects, the meeting took place at the Great Hall with the screening of a documentary film on the initiative of "Tripoli, the economic capital of Lebanon", followed by a welcome speech by Linda Sultan, head of the Commercial and Public Relations Department in the Chamber.

In his welcoming speech, Chairman Dabboussi pointed out that the sources of wealth of Tripoli conflict with the general approach focusing on its weaknesses, adding "we find weaknesses in different cities of the world, yet we have the great determination that we will not give in to Tripoli's weak aspects."

He tackled the issue of CEDRE conference outcomes held in Paris on April 6 saying: "Without undervaluing the importance of the "CEDRE" conference material aspects, we believe that this conference is a confirmation of morale, which is the foundation of life» adding that Lebanon has succeeded in this endeavor due to the international community confidence entrusted to the person of the Prime Minster at the head of the Lebanese government.

Speaking to the Prime Minister he said: «You are aware of the status of Tripoli, its strategic location and the potential of its facilities as well as the capabilities of its people,» adding that the economy is dynamically linked to the higher interests of the international community and that Lebanon is undoubtedly in harmony with the economies of the world.

He pointed out that the achievements of the Chamber in Tripoli and North Lebanon and the advanced steps undertaken in promoting vital projects that benefit the business community are at the disposal of the Lebanese state. "We seek for key investment projects that will allow Tripoli to play an effective role in improving the national economy,» he said, adding that Minister of Telecommunication Jamal Jarrah declared at Rashid Karami International Fair that late Prime Minister Rafic Hariri had considered the possibility of approving Tripoli as Lebanon's economic capital. Many proposals have dealt with Tripoli, its role and function, «but what we count on in the future, is the launch of targeted workshops that keep pace

THE FEDERATION
OF CHAMBERS OF COMMERCE,
INDUSTRY & AGRICULTURE IN LEBANON

غرفة التجارة والصناعة والزراعة
Chamber of Commerce Industry
and Agriculture
of Beirut and Mount-Lebanon في بيروت وجبل لبنان

with the contents of the initiative, especially after the issuance of the law of partnership between the public and private sectors».

Dabboussi concluded by addressing to Hariri saying.»It is your destiny to be a leader, and we have trust in your leadership».

Hariri revealed in his speech that Tripoli has the potential to put Lebanon back on the map of foreign and domestic investment. «We come up to Tripoli and the North to be in line with the secured funds through CEDRE conference in order to attract large projects to Tripoli».

He further stated that in view of its comparative advantages due to its strategic location, economic and human capacities, Tripoli will attract new investments in a number of sectors for which the North and Tripoli present an advantage, such as for the development of the special economic zone under construction, and the promotion of start-up incubators at the Rashid Karami exhibition by providing the young graduates with favorable environment for their start-ups. In addition, investments will target historical and cultural heritage of Tripoli for inclusion on the Lebanese, Arab and international tourist map.

In order to improve Tripoli's image and enhancing its role as a logistics hub, «we look forward to secure multi-million dollar funds for the development of the infrastructure and rehabilitation of Rene Moawad Airport and the port expansion projects,» he said, thus benefiting from the unused areas at the Rashid Karami International Fair to dedicate it for the use of non-industrial and non-touristic service companies.

In order to strengthen the spirit of openness of the citizens, he announced that the internet services in the northern areas will be improved through the installation of fiber optic cables, and urged Minister of Telecommunication to implement the country's fiber optics project in remote areas before outfitting Beirut.

In his concluding note he said: «I would like to point out that I have identified some of the Chamber's projects and I have not seen the rest of them, but the impression is very positive. This is due to the high enthusiasm and hard work of Chairman Toufic Daboussi. The future bodes well for many good deeds, especially after the issuance of the law of partnership between the public and private sectors, where the relevant decrees still remain to be completed».

THE FEDERATION
OF CHAMBERS OF COMMERCE,
INDUSTRY & AGRICULTURE IN LEBANON

غرفة التجارة والصناعة والزراعة
Chamber of Commerce Industry and Agriculture
of Beirut and Mount-Lebanon في بيروت وجبل لبنان

The Joint Italian Arab Chamber of Commerce (JIACC):
A major business gateway between Italy and the Arab world

The Board of Directors of the Joint Italian Arab Chamber of Commerce (JIACC) met on April 20, 2018 in Rome under the chairmanship of President Cesare Trevisani, in the presence of the Vice Presidents Yousef Al Maimani, Pietro Paolo Rampino, Ahmed Al Midfa, board members and representatives from Italian Business institutions. Mr. Rabih Sabra, Director General of the Chamber of Beirut & Mount Lebanon took part in this meeting as a representative of the Federation of Chambers of Commerce, Industry and Agriculture in Lebanon on behalf of Mr. Raphael Debbané, JIACC Board Member.

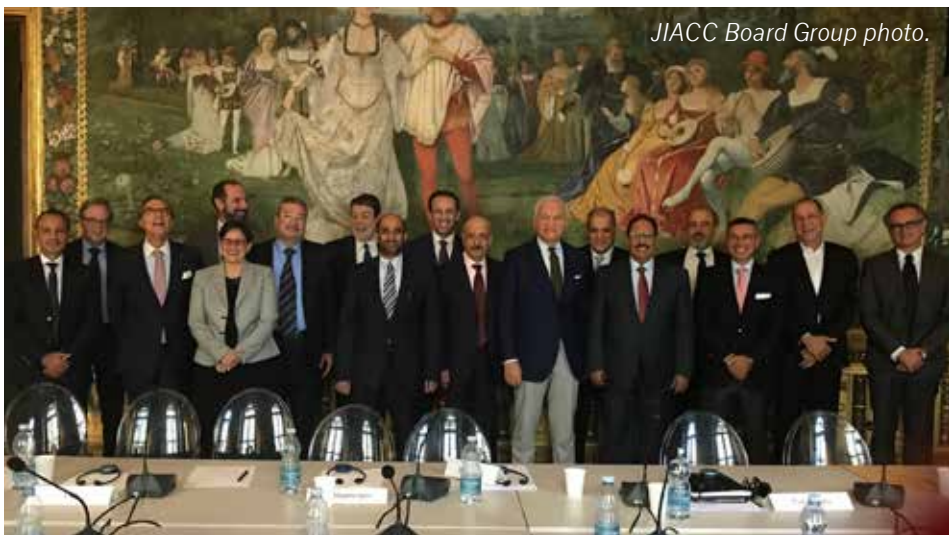
JIACC Board Group photo.

The JIACC Board of Directors examined and approved the Financial Statement for the year 2017 which was considered in line with the business development plan. On the agenda as well, the co-optation of new members of the Board of Directors In order to complete the composition of the Board of Directors, which must include 25 members of the Italian part and 25 of the Arab party. The Board co-opted new directors selected from prominent figures in the industrial and institutional world of both parties.

Based on the remarkable success of the Arab-Italian Business Forum held last year in October 2017, the Board of Directors decided to organize the second Arab-Italian Business Forum, to be held in Rome on October 17, 2018.

Mr. Debbané – Board member and also Chairman of the Lebanese Italian Business Council LebItalia- appraised the substantial developments that have evolved since the establishment of JIACC in September 2015 by President Trevisani. He valued the serious commitment and dedication of the JIACC Executive Board, particularly President Trevisani's, which have led to JIACC's accreditation as a dependable organization.

The realized accomplishments at the organizational and advocacy levels, the successful achieved events and activities have placed the Joint Arab Chamber of Commerce as a reliable counterpart for the Italian and Arab business communities.

A cordial greeting between Raphael Debbane and Rabih Sabra.

JIACC's role in fostering Italian –Arab business cooperation

Italy and the Arab countries are historically linked by strong cultural, political and proximity ties, which have led over time to the development of diversified economic relations.

The commercial exchange between Italy and Arab countries has witnessed a remarkable ascending expansion during the last decades and the MENA countries represent the second business partner to Italian companies following the EU.

JIACC was founded in September 2015 as a non-profit association to promote and foster the economic and commercial relations between Italy and Arab countries through the initiative of their respective

THE FEDERATION
OF CHAMBERS OF COMMERCE, INDUSTRY & AGRICULTURE IN LEBANON

غرفة التجارة والصناعة والزراعة
Chamber of Commerce Industry and Agriculture
of Beirut and Mount-Lebanon في بيروت وجبل لبنان

business communities and the support of the Italian administration, Union of Arab Chambers and the Arab Embassies in Rome.

JIACC intervenes through a series of actions and services namely aiming to:

- Strengthen and develop economic and cultural relations between the Arab countries and Italy;
- Promote interchange in various fields, including industrial, tourism, scientific, technological, agricultural and financial ones;
- Encourage bilateral investments and facilitate the implementation of joint projects between the two parties;
- Promote the transfer of advanced technology and provide professional training;
- Intensify the commercial relations between the business communities in Italy and Arab countries.

JIACC operates through its Board of Directors, which by statute consists of an equal number of Italian and Arab members who perform their role as advisors for free.

Italian Board Members

Mr. Cesare Trevisani - Chairman, President Trevi SpA, Vice President Gruppo Trevi, Former Vice President of Confindustria
Mr. Pietro Paolo Rampino - 2nd Vice Chairman and Treasurer, Chartered Accountant and Independent Auditor; CEO, Italian Incubator of Excellency Dubai
Mr. Giandomenico Auricchio - Owner and CEO, Auricchio Group; Chairman, Cremona Chamber of Commerce; Chairman Unioncamere Lombardia
Mr. Federico Maria Bega - Head of Strategic Areas, Promos, Milan Chamber of Commerce
Mr. Francesco Bettoni - Chairman Brebemi SpA; Deputy Chairman Promos
Mr. Leonardo Blanda - Executive Director for International Operations ME, Salini Impregilo
Mr. Aldo Bonomi - Chairman and CEO of Bonomi Group; Chairman Retimpresa
Mr. Giovanni Campolo - CEO, Private Equity Partners
Mr. Emilio Casco - Director Wealth Management AKROS Bank, former CEO De Rothschild SGR, former General Director Merrill Lynch Bank
Mr. Domenico Favuzzi - Chairman and CEO Exprivia, Chairman Confindustria Apulia
Mr. Marco Ferioli - Head of SACE Dubai – UAE & MENA Region
Mr. Andrea Lovato - CEO, Tenova, Techint Group
Mr. Massimo Malvagna - CEO, Itinera S.p.A. Construction Company, Gavio Group
Mr. Andrea Carta Mantiglia - Partner of BonelliErede and Chairman of the Dubai Office
Mr. Paolo Marai - CEO Timex Group – licensee brand Versace, Ferragamo
Ms. Licia Mattioli - Vice President for International Affairs, Confindustria
Prof. Federica Miglietta - Professor of Banking & Finance at Bari University
Mr. Riccardo Maria Monti - President of Italferr (Gruppo Ferrovie dello Stato), former President of the Italian Trade Agency
Mr. Massimiliano Musmeci - Direttore Generale dell'Associazione Nazionale Costruttori Edili (ANCE)
Ms. Alessandra Ricci - CEO, SIMEST
Mr. Piergiorgio Romiti - CEO, Bona Dea Group
Ms. Veronica Squinzi - Global Development Director of Mapei S.p.A.
Mr. Andrea Tomat - President & CEO Lotto Sport Italia; President Stonefly; Chairman ICC
Mr. Marco Trevisan - Intesa Sanpaolo General Manager, Head of MENA & Turkey Hub
Mr. Michele Vinci - Owner and CEO Masmec Technology; Deputy Chairman Italian Biomedical Association

Arab Board Members

Mr. Yousef El-Maimani - 1st Vice Chairman, Representative, Council of Saudi Chambers
Mr. Ahmed Al Midfa - 3rd Vice Chairman, Chairman Al Manarah Investment Co. Sharjah, UAE; Former Chairman, Sharjah Chamber of Commerce & Industry
H.E. Ambassador Hassan Abouyoub - Ambassador of Morocco, Dean of Arab Ambassadors in Italy
H.E. Ambassador Dr. Kamal Hassan Ali - Assistant Secretary General for Economic Affairs, League of the Arab States
H.E. Ambassador Mubarak Bin Rashid Al-Boainin - Chief of the Arab League Mission in Italy
Mr. Mohammed Abdu Saeed - Chairman, Federation of Yemeni Chambers of Commerce and Industry
Mr. Jaafar Rasoul Al-Hamadani - President, Federation of Iraqi Chambers of Commerce
Mr. Mohamad Abdallah Al-Hamrani - Representative, Federation of United Arab Emirates Chambers of Commerce & Industry
Mr. H.E Said Saleh Said Al Kayoumi - Chairman, Oman Chamber of Commerce and Industry
Mr. Khalid A. Almoayed - Chairman, Bahrain Chamber of Commerce and Industry
Mr. Walid Al Shoaibi - Representative, Council of Saudi Chambers
Sheikh Khalifa Bin Jassem Bin Mohamed Al-Thani - Chairman, Qatar Chamber of Commerce and Industry
Mr. Mustafa Amhal - Chairman, Federation of Moroccan Chambers of Commerce, Industry and Services
Dr. Yousif Omer Bakri - Secretary General, Sudanese Businessmen & Employers Federation
Ms. Ouahiba Bahloul - Director General, Algerian Chamber of Commerce and Industry
Mr. Raphael Debbané - Representative, Federation of Chambers of Commerce, Industry and Agriculture in Lebanon
Mr. Ala El Din Diranieh- Representative, Jordan Chamber of Commerce
Mr. Khaled Hanafy - Secretary General, Union of Chambers of Commerce, Industry & Agriculture for Arab Countries
Mr. Chekib Nouira - Representative, Tunisian Union for Commerce, Industry and Handicrafts
Mr. Abd-Salam M. Sultan - Representative, Federation of Egyptian Chambers of Commerce
A representative from Federation of the Syrian Chambers of Commerce.

Business Forum 2018

The second edition of the Italian Arab Business Forum, JIAC's key event, will be held in Rome in October 2018. Following the success of the first edition, the Forum is meant to become a periodic and much awaited gathering where businessmen, opinion makers and stakeholders may find a venue to share, address and discuss their views on the most updated tendencies regarding Italian-Arab markets, as well as the most effective strategies to undertake.
During the upcoming Forum participants will be able over two days to share views and experiences and to network with other counterparts from Italy and Arab countries through sector-based workshops.

www.jiac.it

THE FEDERATION
OF CHAMBERS OF COMMERCE,
INDUSTRY & AGRICULTURE IN LEBANON

غرفة التجارة والصناعة والزراعة
Chamber of Commerce Industry and Agriculture
of Beirut and Mount-Lebanon في بيروت وجبل لبنان

Saleh: we rely heavily on Lebanon's ability to invest in its oil resources

The chambers of commerce, industry and agriculture play an important role in supporting their local economies. They exchange best practices within the framework of the Federation and cooperate at the national level.

ECONEWS interviewed Mohammed Saleh, Chairman of the Chamber in Sidon and South Lebanon

Mohammed Saleh.

About the Chamber's history, role and responsibilities

The Chamber of Commerce, Industry and Agriculture in Sidon and the South was established in 1933 to represent, protect, develop the capabilities of the commercial and industrial community in South Lebanon. On August 5, 1967, the Lebanese State issued decree 36/67 regulating the establishment of chambers of commerce and industry in Lebanon and laying down the foundations and laws of its establishment. Since its inception, the chamber has been headed by four boards of directors.

The administration of the Chamber is constantly seeking to achieve a clear and sophisticated vision for the future of the southern economy, and to provide the potentials and infrastructure to improve the economic activity and secure the welfare of the southern community. The Chamber strives to activate its leadership role as a representative of the private sector through its continuous support to the business community, its interaction with global economic changes, its continued efforts to create a stimulating structure to increase the competitiveness of enterprises, promote sustainable growth, achieve higher levels of productivity, create jobs and provide practical skills, and support the knowledge economy.

Interaction with the neighborhood - What are the prominent economic circumstances in the vicinity of the Chamber ?

Over the past decades, the Saida Chamber has played a pioneering role through its continuous support to the business community and has been able to lay down a solid foundation for construction and development internally, at the local and national levels, despite the Israeli occupation and the repeated aggressive attacks that have turned Lebanese southern area into a burnt depopulated and economically paralyzed.

After liberation, we moved to a new stage, which was based on supporting new projects that contribute to creating more jobs in all fields, adopting many new initiatives for private sector development, and continuing commitment towards developing and expanding the base of services to affiliated members through the provision of distinguished services, and implementing effective development programs.

We have had many successful experiences in the agricultural, industrial and tourist fields, but our task is difficult given the overall situation, and the limited resources. We have benefited from the European and American programs and we have extensive experience in the field of agricultural guidance, where farmers were supported and trained to diversify agricultural varieties, introduce alternative crops and encourage agro-industries, developing a number of agricultural varieties and diversifying the exports of the south.

At the industrial level, the Chamber has established the Agricultural Food Industries Development Center and its laboratories, which aims to enable the owners of small and medium-sized enterprises and cooperatives in the South to develop their products according to international standards, standards and specifications. The Chamber also launched the incubator project for young entrepreneurs, with a specialized center for training beginners and helps them in marketing their products through agreements organized by the Chamber to facilitate the export of their products abroad. The Chamber of Saida and the South also initiated the provision of technical training programs, services and management consulting and marketing suitable for small entrepreneurs in all productive sectors through the Center for Business Development in the South.

In Sidon and South Lebanon Chamber, we are also following up the development of Sidon Commercial and Tourism Port which will provide jobs and investment opportunities in industrial, logistics, warehouse, repair, equipment and machinery. We also hope that all obstacles to the development and modernization of the limited port of Tyre will be eliminated in order to receive cargo ships loaded with livestock or cars.

What is your plan to contribute to developing the investment climate and improving employment opportunities in the medium and long term? What goals do you seek to achieve?

Investment is our prime concern whether through our discussions with foreign missions or delegations of Lebanese expatriates.

Through its relations with the Lebanese

THE FEDERATION
OF CHAMBERS OF COMMERCE, INDUSTRY & AGRICULTURE IN LEBANON

غرفة التجارة والصناعة والزراعة
Chamber of Commerce Industry and Agriculture
of Beirut and Mount-Lebanon في بيروت وجبل لبنان

communities in all countries, especially in Africa and South American countries, the Saida Chamber organized business meetings with Lebanese businessmen and their counterparts to study the possibility of establishing joint ventures that serve their interests and expand their activities in Lebanon and abroad. The Chamber, through the establishment of the Business Services Development Center, helps them identify productive sectors that have a future in the South, especially in the field of agricultural products,

The Saida Chamber has also set strategic objectives based on economic and social development. Its priority is to rationalize the agricultural sector towards economically viable alternative crops suitable for the local and foreign markets. It is expected to develop the quality of production of local crops by 50%, and provide training to young people on technical skills to obtain employment opportunities and improve their professional competencies, and to develop a specialized industrial zone in the south for medium and light industries.

What difficulties do you face and / or expect?

The goals we seek to achieve will be successful if appropriate conditions exist and the required support at the official and private levels. Administrative bureaucracy may be an obstacle to the realization of our ambitions. However, the adoption of appropriate decisions to achieve balanced development in all regions, especially in terms of service facilities such as ports, and the development of a comprehensive development plan covering all regions of Lebanon and various economic sectors, and no doubt we rely heavily on Lebanon's ability to invest in its oil resources, This will be a turning point in development, creating thousands of job opportunities and reviving economic activity in southern Lebanon in particular and Lebanon in general.

What about US rising import duties on steel (25%) and aluminium (10%) and calls for protectionist measures on global trade?

China's sales to the United States of steel and aluminum were about $ 4 billion in 2017, a small percentage of China's exports to all the world's countries. US imports of Chinese steel account for less than 2 percent of total US steel imports, mainly from Canada (16 %), Brazil (13%) and South Korea (10 %).

This raises the question of how positive this measure is to protect US domestic production. The restrictions imposed by the US administration on the import of steel and aluminum have been warned by the International Monetary Fund and the World Trade Organization because they will cause widespread economic damage that will include the US economy, especially the manufacturing and construction sectors used for aluminum and steel.

As US production is expected to fall from steel-based and aluminum-based industries as raw materials, because raising or imposing tariffs on these materials will lead to higher costs of goods, which means the consumer will spend less, or to go towards buying the cheap imported product.

The $ 60 billion charge-and-shoot battle on Chinese imports is just a skirmish that will eventually lead to a compromise that satisfies the two sides because its impact on Americans is far greater than its impact on China. In contrast, China's tariffs on US imports, which do not exceed $ 3 billion, are just a small warning and stresses that Beijing does not want to escalate.

Do you call for correcting foreign trade policy in Lebanon? and how?

Most free trade agreements with Arab and foreign countries contribute to flooding Lebanese markets with foreign and Arab products and marginalizing many Lebanese industries due to their inability to withstand the competition for foreign products either because of differences in operational costs between us and other countries or due to the absence of direct and non-direct support enjoyed by the economies of Arab and foreign countries at the expense of the Lebanese economy (supporting the cost of fuel and exemptions on many fees and taxes).

I call for improving the current situation and responding to the old-new demands of the the productive sectors, especially the industrial ones, such as reviewing most of the bilateral free trade agreements, imposing anti-dumping duties or setting up a fund to support the cost of fuel and activating programs to support and strengthen Lebanese exports.

What mechanisms the Chamber has adopted in order to improve agricultural and industrial exports? What are the possibilities available to achieve those mechanisms?

The Chamber of Saida supports all the promotion of industrial and agricultural exports and cooperates with all official and private bodies in the implementation of programs to improve the quality and quality of exports. The Chamber is also committed to the dissemination of the culture of quality and international standards required in the exporting countries through the activities provided by the Center for the development of industrial and agricultural products to exporters. The Chamber has signed cooperation agreements with several research and studies centers to improve the quality of production for the food industry sector and to find technical solutions to the problems facing the production, marketing and export operations. The Chamber is keen to participate in all international exhibitions organized annually in Berlin and Italy, and since 3 years we participate in these agricultural exhibitions in order to introduce our agricultural products to international markets and to exchange experiences with abroad to improve the quality of our production and development.

The Chamber aims to develop a laboratory equipped with state-of-the-art technologies licensed by the official authorities to provide necessary tests for exporters and importers of food products. We also look forward to providing it with the equipment needed to examine the soil and help farmers identify the suitable agricultural varieties that can be exported. The Chamber has made proposals to a number of donors for the purchase of necessary equipment.

THE FEDERATION
OF CHAMBERS OF COMMERCE,
INDUSTRY & AGRICULTURE IN LEBANON

غرفة التجارة والصناعة والزراعة
Chamber of Commerce Industry and Agriculture
of Beirut and Mount-Lebanon في بيروت وجبل لبنان

Strategic and development vision of Zahle and Bekaa Chamber: Actual competencies and labor market needs

On the occasion of the annual ceremony honoring public and private institutions and associations cooperating with St. Joseph University in Zahle held on May 12th, Youssef Geha, the General Director of the Chamber in Zahle and the Bekaa, presented the strategic vision of the Chamber, stressing on the necessity to establish real partnership between educational scientific institutions and public and private sectors.

The ceremony gathered a large audience that included MPs Michel Daher and Dr. Demerjian, General Director of the Ministry of Agriculture, Louis Lahoud, General Director of the Agricultural Research Department, Michel Afram, General Director of the Chamber of Commerce in Zahle and the Bekaa, Youssef Geha and other figures of the business community, bankers, faculty members of Saint Joseph University, school managers, and journalists.

Left to right: Youssef Geha, Michel Afram, Professor Fayez Hajj Chahine.

In her opening speech, Maya Kharrat Sarkis, Director of the St. Joseph University campus in the Bekaa, highlighted major achievements of the university and its aspirations as well as its main activities and the importance of cooperation between different entities to achieve the desired goals.

Representing the Chamber in Zahle and the Bekaa, Youssef Geha spoke about the developmental and strategic outlook of the Chamber and actual competencies and labor market needs. He stressed the necessity to establish real partnership between educational scientific institutions and public and private sectors, stating that the old style of thinking based on the specialties of dreams and aspirations of the parents and grandparents (medicine - engineering - law...) must end.

He further explained his point of view saying: «This does not mean that they are not important and essential, or we do not need them, as we also need other specialties to respond to the requirements of the market. Companies today suffer, some re-train and qualify their staff, even new recruits. Although we enjoy high quality educational programs, however, we have to empower them and train them to develop their capabilities towards what is new. Unfortunately, some companies do not care about developing the capabilities of their employees. They are pleased with what they have acquired during their studies, while the development of scientific capabilities increases the company's revenues by about 5% per year. The certificate is good but not sufficient if it is not accompanied by a serious, varied, rigorous and sincere practical training.

The French, for example, has created the so-called 'Station F', a miniature model of the concept of the US 'Silicon Valley' or the 'Smart City'- smart village for economic development in Vienna, where they brought together major global companies with the micro-companies and entrepreneurs and created a rapid communication system based on the intertwining of ideas and training with education and creativity.

Youssef Geha.

The results are impressive in terms of return whether for companies or at the state level.

As part of its strategic plan set out in 2015 and submitted to the relevant ministries during 2016 and to the President of the Republic on 10/3/2017, the Chamber of Zahle and the Bekaa called for the establishment of an economic zone with incentives and tax exemptions that will attract investors and capitals and keep young people in their land. In addition, the plan foresees the establishment of a "dry port" to support the Lebanese coastal ports, which may be in the areas of Touweita, Tanayel, Hawsh Zahle or any area that is close to the Arab highway. Lebanon will then become a serious competitor in the field of regional logistics so that industry, agriculture, trade, storage, services, programming and tourism interact with financial institutions and educational and health training to the benefit of all, especially that the incentives of economic zones are significant".

According to Law No. 18 issued on 5/9/2008 and Decree No. 2221 issued on 11/6/2009 on the establishment of the Special Economic Zone in Tripoli, the incentives-exemptions include, for example: Exemption from taxes on property and building permits;

THE FEDERATION
OF CHAMBERS OF COMMERCE,
INDUSTRY & AGRICULTURE IN LEBANON

غرفة التجارة والصناعة والزراعة
Chamber of Commerce Industry
and Agriculture
في بيروت وجبل لبنان of Beirut and Mount-Lebanon

exemption from income taxes on companies, administrators and workers in the region; exemption from visa fees for foreign workers; VAT exemption; exemption from taxes on products for export; exemption from customs duties on imports; exemption from Import duties on raw materials; exemption from import charges for building materials, equipment, machinery and spare parts. as well as exemptions and administrative facilities for large inventors.

Geha added «the officials must make a balance in supporting the regions, especially that the Bekaa lacks from so many essential things and deserves a lot. It is unacceptable to have development incentives and exemptions for only a specific region; they must include everyone, benefit everyone and definitely must create the required integration.»

He also stated that «the business community is in dire need today and in the future for political stability to bring back investments and confidence and keep young talents at home with the necessary qualifications and specializations in the following fields:

-International standards, preventive food control, food safety, quality control and global gap system studies based on environmental protection, standards and product tracking, and ISO quality management systems;

-Studies on the Lebanese cuisine and global gastronomy;

-Design and establishment of contracts, analysis and settlement of contractual disputes;

-Strategies to penetrate export markets and marketing;

-Environmental planning and pollution control;

-Job evaluation and the development of employee feedback systems;

-Modern strategies of public relations and improving the image of institutions;

-Staff and executives' administrative skills development focusing on improving the abilities in the languages;

Model for the establishment of a «dry port».

-Health management and nursing with the motivation to increase the number of nurses;

-Veterinary medicine and veterinary technicians.

-Operation system for procurement, storage, distribution, logistics and shipping;

-Expertise in the rules of commercial arbitration, mediation, and international law, conclusion of contracts and agreements, letters of credit, guarantee contracts, the stock market and market trends;

-Administrative system of industrial establishments and methods of risk management;

-General rules of conduct, protocol, and etiquette;

-International Accounting Standards (IAS) and International Financial Reporting Standards (IFR);

-Building financial systems, analysis and market research;

-Islamic banks and their mode of operations;

-Training on inventory and handling of inventory problems and stocks using new technologies;

-Programming, electronic contracting, smart applications and social networking programs;

-Petroleum engineering and management of petroleum facilities - and petrochemicals;

-Oil wells and products;

-Manufacture of medicines, preparations, fertilizers and pesticides.

-Restoration of buildings, archaeological, tourism and environmental sites (high wages are paid to foreign specialists and technicians).

This strategy undoubtedly supports the national economy in general and the Bekaa in particular. It is designed to absorb large numbers of graduates, brings in capital investments and keeps young people in their land and creates the interdependence between agriculture and manufacturing on one hand, and production with export and re-export on the other hand. We hope that the justification for the creation of a free zone in Rayak will be a reality because, according to the strategic studies, it is specifically in the Bekaa that the Arabic and Asian lines meet with the European line. We can thus activate the railway line Riyak-Serghaya and the international network.

The economic zone, the dry port and the industrial zone which is planned to be built in the region of Tourbol and the free zone in Riyak, are an oasis of economic, solid and promising growth, especially if our broader dream is achieved by linking it with the Tweiteh-Tarshish tunnel , the environmental road and the electric train linking the region with the Tarshish valleys way down to Hazmieh, where there are no acquisitions (most of which are free of charge and state land) to the Zubaida Arches and the port of Beirut, passing through the outskirts of the Faculty of Engineering of Saint Joseph University".

On his part, the President of the University of St. Joseph, Father Salim Daccache proclaimed ideas and suggestions of the General Director Youssef Geha, saying: «What brings us together today in this annual meeting is of great significance since education is the capital of Lebanon and constitutes the corner stone for developing programs that respond to the market needs and community development that keep the youth in their own land". He further added that the university stands ready to cooperate with good intentions in order to develop capabilities and achieve development goals.

THE FEDERATION
OF CHAMBERS OF COMMERCE,
INDUSTRY & AGRICULTURE IN LEBANON

غرفة التجارة والصناعة والزراعة
Chamber of Commerce Industry and Agriculture
في بيروت وجبل لبنان of Beirut and Mount-Lebanon

Joumana Bassil Chelala: We should make Lebanon a year-round destination and diversify our tourism offering

It is with passion for her country that Joumana Bassil Chelala chairs the Tourism Committee at the Chamber of Commerce, Industry and Agriculture of Beirut and Mount Lebanon. While also serving as Deputy General Manager and Head of Consumer Banking at Byblos Bank Group, Chelala isn't shy about elaborating her views on the sector. As part of her special interview with EcoNews, Chelala affirms that what we need first and foremost is a vision for tourism in Lebanon, which relies on a clear understanding of its role in our economy and the development of our country along with a strategy addressing all priorities, opportunities, challenges, needs and aspects of competitiveness.

As part of your work within the Chamber, how do you see tourism in Lebanon and what recommendations you would like to make?

It all comes down to having a clear vision of what we want from tourism in Lebanon. We must ask ourselves: What does tourism mean for Lebanon and what kind of tourism do we want? Unfortunately, we have long relied on this tertiary sector without a clear vision that is needed to make the best out of our beautiful landscapes and quality spots. By vision, I mean a clear understanding of the role of tourism in Lebanon, based on which we lay out a strategy – that the Chamber can embrace or support – addressing all priorities, opportunities, challenges, needs and aspects of competitiveness.

To do this, we need to start with conducting scientific and practical assessments of the 1994 tourism development master plan, which was achieved thanks to a cooperation between the French and Lebanese Government, along with the World Tourism Organization and the United Nations Development Fund. Developing and modernizing this plan that already exists could serve as a roadmap for all concerned parties, government and non-government alike, to work together in order to sustain a sector that is vital to Lebanon and prevent it from bending with each political crisis or security development.

Once the vision is decided and a strategy is set, all relevant stakeholders must assume their responsibilities, and that means the ministries of transport, culture, education, health, and interior must all work closely with the ministry of tourism to ensure that each aspect affecting the sector is adequately addressed such as security, food safety and infrastructure.

Joumana Bassil Chelala.

It saddens me to see the sector not only suffering from the absence of a vision, but also lacking the basics like adequate infrastructure and funding. No doubt, this has been due to political and economic instability. However, today there is no excuse. We must act.

Talking about formulating a strategy, how do you think the Chamber can contribute towards achieving this end?

The Chamber, through its Tourism Committee, can play a supporting role for any particular strategy. It can advance some practical suggestions that enrich a public policy workshop or contribute towards the advancement of specific measures to make Lebanon a year-round destination and diversify our offering by targeting new segments like Lebanese emigrants and Europeans.

It can also elevate the public and policy debate about tourism so that it becomes more of a science with key performance indicators that help us better manage this sector and optimize performance.

Moreover, the Chamber can put pressure on competent authorities to give the tourism sector the attention it deserves and make it clear that without adequate infrastructure – public facilities and adequate infrastructure in transportation, communications,

THE FEDERATION
OF CHAMBERS OF COMMERCE, INDUSTRY & AGRICULTURE IN LEBANON

غرفة التجارة والصناعة والزراعة
Chamber of Commerce Industry and Agriculture
في بيروت وجبل لبنان of Beirut and Mount-Lebanon

electricity, and waste management – we cannot achieve desired objectives.

Making Lebanon a year-round destination despite being heavily reliant on the summer season? How can that happen?

A year-round destination because we truly hold the potential of becoming so. Actually, we are fortunate in Lebanon to have four seasons and many possibilities for niche tourism including wineries, archeological sites, hiking trails, religious monuments, medical facilities, as well as ski and beach resorts. This allows us to promote Lebanon as a year-round destination that promises value-added offerings, all within an integrated strategy.

This will bring us huge benefits, including job creation, particularly in hotels, restaurants, transportation, tourist guiding, and traditional crafts, and opportunities for local and rural development.

You have mentioned diversification. But aren't Arabs the only category that outnumber all other categories of tourists?

Not at all. When we look at the figures, we know that we should not and cannot longer rely exclusively on the Arab tourists who came in large numbers before 2010. We can see that Europeans are now ahead of them. In addition, as political and economic turbulences are negatively affecting Europe, Europeans who once feared traveling to Lebanon come today in greater numbers. The rise of social media, otherwise, has given tour operators an ideal platform to target more foreign tourists and Lebanese from the diaspora.

Moreover, when political and security conditions deteriorated in Lebanon starting in 2011, GCC nationals found alternative destinations such as Turkey, Malaysia, Morocco and the UAE, in addition to their gradual return to Western Europe and the United States. Also, countries like Malaysia and Indonesia have developed marketing campaigns to target the GCC countries.

Furthermore, there is a generational disconnect among GCC nationals in terms of Lebanon as a tourism destination, as the new generation of Saudis or Kuwaitis, in general, have not studied in Lebanese universities, have not spent their summers in Lebanon and have not seen it as a destination for healthcare. This will make it challenging to get back to the numbers of GCC nationals that visited Lebanon in 2008, 2009 and 2010.

Tourism, therefore, has good potential for diversification, and that is why our offering has now a good reason to target Lebanese diaspora, and more particularly expats through a set of special incentives.

But we must remember that diversification is also an ambitious plan that implies upgrading our statistical database to generate new indicators and figures to have a well-rounded view of where we stand today and where we want to reach tomorrow, and be able to measure performance in a professional and reliable manner.

Our tourism offering, otherwise, must also provide facilities and incentives to operators in the sector, reduce prices of airline tickets to Lebanon, and address questions like hotel accreditation control, food quality control, and sanitation and air pollution.

What about tourism indicators and how does Lebanon fare comparing to other peer countries? What could be the growth prospects for the years to follow?

The World Travel & Tourism Council estimated that the travel & tourism sector would directly contribute about 6.9% of GDP in 2018 compared to about 10.2% of GDP in 2010, while it forecast the direct contribution of the sector to Lebanon's economic activity at 8.8% of GDP by 2028. The WTTC forecast the direct and indirect impact to generate 19.1% of Lebanon's overall economic activity in 2018 and 23.7% of GDP by 2028 compared to more than 35% of GDP in 2010.

It expects the sector's direct contribution to the economy to grow by 6.2% in real terms in 2018, the 33rd highest growth rate among 185 countries, and for the sector's overall contribution to GDP to increase by 5.2% in real terms in 2018, the 50th highest growth rate globally.

Also, it is projected to grow by an average of 5.2% in real terms annually between 2018 and 2028, the 42nd highest growth rate among 185 countries; while it is expected that the sector's direct contribution to economic activity to grow by an average of 5.6% in real terms yearly during the 2018-2028 period, the 31st highest growth rate over the covered period.

The potential of Lebanon is immense and it is possible to return to high rates as in 2010.

The number of visitors to Lebanon totaled 1,856,795 in 2017, constituting an increase of 10% from 1,688,357 tourists in 2016. But the figures still show a decline of 14.4% from 2,167,989 visitors in 2010, the peak year for tourism in Lebanon.

The composition of visitors to Lebanon changed significantly between 2010 and 2017. In 2010, Arabs accounted for 34.6% of the total number of tourists, followed by visitors from Europe (22.9%), Asia (21.2%), America (12.5%), Africa (5.9%), and Oceania (2.8%). In 2017, the number of Europeans accounted for 34.4% of total visitors, followed by Arabs (30.2%), visitors from the Americas (17.6%), Asia (7.4%), Africa (5.9%), and Oceania (4.4%). Also, the share of visitors from GCC countries gradually regressed from 20% in 2009 to 10.7% by 2012 and 5% in 2016, but it slightly increased to 6.8% in 2017.

The drop in tourist arrivals and the change in the composition of visitors reduced tourist spending in the country. The value of VAT refunds claimed by visitors in Lebanon increased by 5.5% in 2017, the highest growth rate since 2011. In fact, the value of VAT refunds, which increased by 21% in 2010 and 10% in 2011, contracted by 6% in 2012 and 9% in 2013, and posted subdued growth of 1% and 2% in 2014 and 2015, respectively.

THE FEDERATION
OF CHAMBERS OF COMMERCE,
INDUSTRY & AGRICULTURE IN LEBANON

غرفة التجارة والصناعة والزراعة
Chamber of Commerce Industry
and Agriculture
في بيروت وجبل لبنان
of Beirut and Mount-Lebanon

How industry can make savings while preserving the environment?

Nada Sabra
Regional Monitoring Expert, UNIDO

The prevailing economic and social instability in the region neighboring to Lebanon have negatively affected the country's economic development and trespassed the competitiveness of Lebanese businesses. Due to the ongoing political turmoil in Syria, the borders of Lebanon have been blocked, which has led to increased transportation costs and rising costs of raw materials for the Lebanese industrial companies. On the other hand, the Lebanese industrial sector still suffers from frequent cuts in power supply: companies have to purchase power generators relying on expensive and carbon intensive fuels, a fact that results in high energy costs and high CO2 emissions. Similar to energy, water continue to face distribution problems in Lebanon and is becoming, with time, more scarce and polluted. Even though it is considered an almost free resource for most businesses, many companies must drill their own wells or purchase water.

All of these challenges have been addressed by the EU funded SwicthMed MED TEST II Project implemented by the United Nations Industrial Development Organization (UNIDO) in eight southern Mediterranean countries among them Lebanon. The project aims at assisting industrial companies to become greener and more competitive through the transfer of environmentally sound technologies particularly UNIDO TEST methodology based on pollution prevention and the optimized use of resources.

UNIDO TEST methodology combines sustainable production tools such as Resource Efficiency and Cleaner Production (RECP), Environmental and Energy Management Systems (EMS/EnMS) and Material Flow Cost Accounting (MFCA).

The Material Flow Cost Accounting tool (MFCA) introduced by TEST methodology revealed the real cost of raw material losses and inefficiencies to companies.
Through the TEST approach, both monetary and volume data related to production losses have been compiled leading to "finance" and "technical" company staff working together.

The SwitchMed MED TEST II Project in Lebanon

The project has been implemented at a demonstration scale in eight companies from the food and beverage sector. Data on resource consumption (consumption of water, energy and materials) were collected from the companies, and through the project, an inefficient use of resources in several companies could be revealed. Quantifying these losses in both environmental and monetary terms, guided the companies to find the most yielding resource efficiency improvement measures.

In Lebanon, the MED TEST II project (2015-2017) has been implemented by the Industrial Research Institute under the technical oversight of UNIDO, in partnership with the Ministry of Industry and the Ministry of Environment, and in cooperation with the Association of the Lebanese Industrialists, the Chamber of Commerce, Industry and Agriculture of Beirut and Mount-Lebanon and Banque du Liban

A total of 111 resource efficiency measures were identified in the eight demonstration companies. Approximately 91% of the measures were approved by the top management of the companies and incorporated into the action plan for implementation in 2017.

A potential saving of over 1.6 Million euros per year was identified in the eight plants, due to energy savings by 14,376 MWh/yr; water savings by 53,412 m3/yr; 544 tons of raw material savings per year and 523 tons of landfilled solid waste avoided per year. 60% of the identified measures had a Payback Period (PBP) of less than six months, showing the high profitability of resource efficiency.

Besides demonstrating the business case of industrial resource efficiency in Lebanon, the project provided training on the tools of the TEST methodology to 78 professionals from environmental consultancy companies (service providers), Government institutions and industries. Building the capacities of service providers, through both theoretical and on the job practical trainings, is one of the core objectives of the project, which will strengthen the local supply of sustainable production services to the prospect need of industries to become more efficient and competitive.

Given the demonstrated potential of resource efficiency in Lebanon, upscaling the application of resource efficiency in the country is of prime importance for the industrial sector, the national economy and resource conservation. Accordingly, a roadmap has been developed in consultation with key stakeholders in order to mainstream and upscale the implementation of resource efficiency and cleaner production in the country.

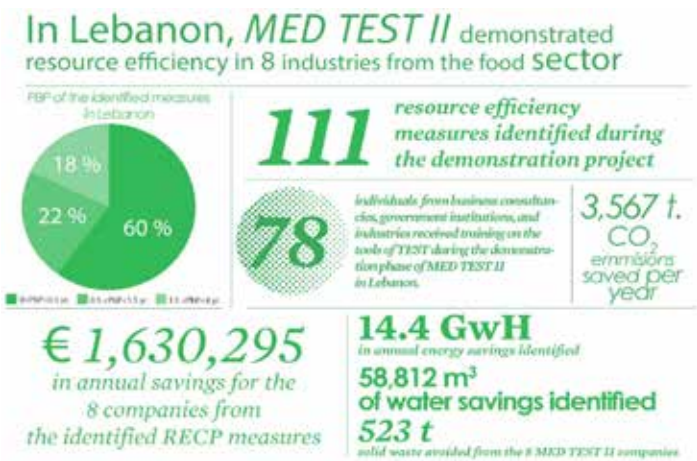

THE FEDERATION
OF CHAMBERS OF COMMERCE, INDUSTRY & AGRICULTURE IN LEBANON

غرفة التجارة والصناعة والزراعة
Chamber of Commerce Industry and Agriculture
of Beirut and Mount-Lebanon في بيروت وجبل لبنان

FEDERATION NEWS

Choucair received the Hungarian Deputy Ambassador to Lebanon and President of the Arab-Hungarian Chamber

Beirut 27, April 2018. The head of the Lebanese Economic Bodies, Mohamed Choucair, held a meeting with Deputy Hungarian Ambassador to Lebanon, Gigi Mihaili, and President of the Arab-Hungarian Chamber, Riad Naboulsi, to discuss ways to develop Lebanese-Hungarian relations and enhance cooperation between the public and private sectors.

He pointed out to the various opportunities available to promote viable partnerships, stressing in this context on the need to increase Lebanese exports to Hungary.

Meeting with UAE Ambassador in Lebanon Hamad Saeed Al Shamsi

The head of the Lebanese Economic Bodies, Mohamed Choucair, received on May 8 at CCIA-BML headquarters, the Ambassador of the United Arab Emirates in Lebanon Hamad Saeed Al-Shamsi in the presence of the Chairman of the Development of Economic Relations of the Gulf States Elie Rizk. They discussed preparations for the visit by a delegation of Lebanese economic bodies to the UAE scheduled for 12 and 15 of May..

Choucair commended the great and sincere efforts exerted by Ambassador Al Shamsi to consolidate the relations between the two brotherly countries and restore relations to its normal course. "Al Shamsi is not only the UAE ambassador in Lebanon, he is also Lebanon's ambassador to the UAE," he said.

The delegation is expected to hold meetings with a number of UAE officials in the public and private sectors to further develop economic relations and enhance cooperation between the private sectors in both countries, especially the development of infrastructure in Lebanon following the CEDRE conference outcomes as well as the return of UAE tourists next summer to Lebanon. .

"We hope that this visit will be a good start for the re-establishment of UAE-Lebanon relations, especially that the UAE has always been on the side of Lebanon and is hosting one of the largest Lebanese communities in the Gulf region where and they benefit fom privileged treatment," he said, pointing out that there are many promising opportunities for Lebanese and Emirati businessmen in the future.

Resource Efficiency for Industrialists at Saida & South Lebanon Chamber

Rationalizing the use of resources in industrial establishments…Adopting new production methods for reducing the cost and impact of pollution…These were the main topics of the awareness workshop on the economic and environmental importance of resource efficiency for industrialists that was organized by the Chamber in Saida and South Lebanon in cooperation with the United Nations Industrial Development Organization (UNIDO) on 17 April 2018. The workshop took place at the Chamber's premises and in the presence of its chairman Mohammed Saleh and Mrs. Nada Sabra, Environmental expert at the United Nations Industrial Development Organization, and was attended by the Secretary General of the Lebanese Industrialists Association Khalil Sherri, head of the Environmental Department at the Institute of Industrial Research, Mohamad Haydar; Secretary General for the Syndicate of Lebanese Food Industrialists Eng. Mounir Bsat , head of the Licensing and Control Department at the Ministry of Industry - South Branch , Eng. Hania Zaatari , head of the Industrial Services Department in the regional industrial Directorate in South Lebanon, Hasan Naser Eddine and industrialists from Saida and the South. Saleh stressed in his speech on the importance of the workshop that aims at rationalizing the use of energy, water and raw materials at industrial establishments and adopting new production methods for reducing the cost and the impact of pollution on the environment. He referred to industrialist commitment for sustainable industrial development in Lebanon and pointed out to the advantages of technical consultations and programs provided by the European Union in cooperation with the Ministry of Industry and other governmental authorities and international bodies concerned with industry and the environment.

He also focused on the "good use and consumption of natural resources that is no more an option but a priority in our daily practices as citizens, in our work as industrialists, farmers, traders and service providers, especially in the health care sector".

From her side, Nada Sabra tackled the importance of rationalizing the use of natural resources in accordance with international standards.

THE FEDERATION
OF CHAMBERS OF COMMERCE,
INDUSTRY & AGRICULTURE IN LEBANON

غرفة التجارة والصناعة والزراعة
Chamber of Commerce Industry and Agriculture
في بيروت وجبل لبنان of Beirut and Mount-Lebanon

Lebanon in Figures

Key economic indicators prepared by the Center of Economic Research showed the following results:

• **GDP:** The economic growth rate achieved 2.5 % in 2017, according to IMF estimates, and GDP at current prices was estimated at USD 53.1 billion, compared with a growth rate of 1.9% and total output of USD 51.8 billion in 2016.

• **Consumer Price Index:** Based on the Central Administration of Statistics, CPI have increased by 0.05 % in January 2018 compared to December 2017; while the figure computed by the "Consulting and Research Institute" was 1.34% in January 2017 compared to December 2016.

• **Balance of Payments:** In January 2018, the surplus of the balance of payments reached USD 0.24 billion compared to a surplus of USD 0.17 billion in January 2017.

• **Trade Balance:** The trade deficit amounted USD 1.43 billion in January 2018, compared to USD 1.37 billion in January 2017. Exports increased by 21.7 %, while imports increased by 6.9 %. This led to an increase of 4.4 % of the trade balance deficit.

• **Public Finance:** In 2017, public expenditures increased by 3.4 % compared to 2016, while revenues increased by 17.1%. Hence, the budget deficit decreased by 24.0 %. Primary surplus reached USD 1.42 billion in 2017, from a surplus that reached USD 20.6 million in 2016. This was caused by the increase of total public revenues by 17.1%, while the debt's service rose by 4.6 % in addition to the increase of total public expenditures by 3.4 % , and the decrease of repayments of foreign debt principal by 1.9 %.

Total Primary Deficit/Surplus = Total Budget Revenues – (Total Budget Expenditures – Debt Service – Foreign debt principal repayments)

1.42 $ billion = 11.62$ billion – (15.37 $ billion – 4.98 $ billion – 0.19 $ billion)

• **Public Debt:** Public debt increased from USD 74.9 billion at the end of 2016, to USD 79.5 billion at the end of 2017, an increase of 6.2 % over one year.

in billion US$

Ref.	Indicator	2012	2013	2014	2015	2016	2017
10	Growth	2.80%	3.00%	4.80%	1.90%	1.90%	2.50%
12	GDP (in current prices)	44.1	47.2	50	50.9	51.80	53.09
		Jan.2017	Jan.2018	2014	2015	2016	2017
20.1	CPI - CAS	-0.47%	0.05%	-0.71%	-3.40%	3.14%	5.01%
20.2	CPI - CRI	0.03%	1.34%	-1.66%	1.37%	-0.50%	2.36%
21	M1	6.51	6.83	5.5	6	6.73	7.07
22	M2	54.48	52.89	48.67	52.15	54.66	52.46
23	M3	132.83	138.46	117.64	123.62	132.75	138.34
24	M4	139.85	145.66	124.55	130.92	139.91	145.46
26	Banks Assets	204.31	222.51	175.64	186	204.24	219.78
27	Banks Deposits - Private Sector	162.68	169.08	147.63	151.53	162.44	168.61
28	Banks Loans - Private Sector	50.82	53.74	45.36	48.04	51.02	54.16
30	Balance of Payment	0.12	0.24	-1.41	-3.35	1.24	-0.16
31	Current Account	0.77	-	-11.67	-8.12	-9.86	**-5.56
32	Balance of Trade	-1.37	-1.43	-17.18	-15.12	-15.73	-20.29
33	Imports	1.60	1.71	20.49	18.07	18.71	23.13
34	Exports	0.23	0.28	3.31	2.95	2.98	2.84
		2012	2013	2014	2015	2016*	2017*
40	Unemployment Rate (Est.)	-	-	-	-	20%	20%
41	Employment Rate (Est.)	-	-	-	-	47.60%	47.60%
42	Population (Est.)	-	-	-	-	4.28 Mn	4.33 Mn
43	Population 15 - 64 y.(Est.)	-	-	-	-	2.91 Mn	2.94 Mn
		2012	2013	2014	2015	2016	2017
51	State Budget Deficit	-3.99	-4.22	-3.07	-3.95	-4.94	-3.75
52	Budget Revenues	9.39	9.42	10.88	9.58	9.92	11.62
53	Budget Expenditures	13.38	13.64	13.95	13.53	14.86	15.37
54	Public Debt	57.7	63.5	66.57	70.31	74.86	79.5
55	Debt Service	3.62	3.78	4.19	4.46	4.76	4.98
56	Total Primary (Deficit) or (Surplus)	-0.11	-0.24	1.31	0.72	0.02	1.42

** Estimates ** Till June 2017*
Sources: BDL (21,22,23,24,26,27,28,30,31,54), CAS (11,12,20,40,41,42,43), Customs (32,33,34); IMF (10, 12); Ministry of Finance (51,52,53,55,56)
M1=Currency in Circulation+Sight Deposits in LBP; M2=M1+Other Deposits in LBP; M3=M2+Deposits in Foreign Currencies+Other Financial Liabilities; M4=M3+Treasury Bills held by Non-Banking System

**The Lebanese Training Center (LTC)
at the Chamber of Commerce, Industry and
Agriculture of Beirut & Mount Lebanon
is pleased to announce the upcoming trainings:**

LEBANESE TRAINING CENTER

CASH FLOW MANAGEMENT

Trainer: Mr. Wael Houssami, Finance Expert, CFO of the UK Lebanon Tech Hub.

Date: June 19, 20 & 21, 2018.

Time: 4:00 p.m. to 7:00 p.m.

Cost: 300$ all tax included.

www.ltc.org.lb

DUTIES OF THE EMPLOYER TOWARDS THE MINISTRY OF LABOR

Trainer: Mr. Adel Zebyan, head of legal department at the Ministry of Labor

Date: 27 June 2018

Time: 9:00 am- 1:00 pm

Cost: 100$ all tax included.

www.ltc.org.lb

REDUCTION OF FINES AND DELAYS DUE TO ARREARS NSSF

Trainer: Dr.Ghazi Kanso , lecturer in the Faculty of Economic Sciences and Business Administration, Senior Inspector of the National Fund for Social Security

Date: Date: 21 June 2018

Time: 9:00 am- 1:00 pm

Cost: 100$ all tax included.

www.ltc.org.lb

ONLINE MARKETING DONE RIGHT

Trainer: Me. Joe Karam – Managing Partner at Xpandable.

Date: July 7, 2018.

Time: 9:00 am- 3:00 pm

Cost: 180$ all tax included.

www.ltc.org.lb

The Lebanese Training Center (LTC)
at the Chamber of Commerce, Industry and Agriculture of Beirut & Mount Lebanon
is pleased to announce the upcoming trainings:

LEBANESE TRAINING CENTER

THE TRADE IMPORT DOCUMENTARY CREDIT IN OPERATION

Trainer: Mr. Jack Saboungi, Bachelor graduate of law and economy Melun University, Bachelor graduate of Chartered accountant of Ecole Superieure .

Date: July 10,11&12 2018.

Time: 4:00 a.m. to 7:00 p.m.

Cost: 300$ all tax included.

www.ltc.org.lb

- The LTC offers a 15% discount for early bird registration.
- Attendance Certificates signed by the Chamber will be delivered to participants.

For more information/registration:

01-353190 Call Center 1314 Ext 15

or email: ltc @ccib.org.lb

www.ltc.org.lb

WORKING TOWARD THE COMMON INTEREST

FCCIAL's aim is to build an increasingly dynamic and globally competitive Lebanese economy and to promote the common interest of the four regional Chambers vis-à-vis the Lebanese Goverment and other national and international institutions by being:

- The main economic lobbying group in Lebanon
- A versatile service provider
- The Key interlocutor with external parties on economic issues, specifically those connected to commerce, industry and agriculture

THE FEDERATION
OF CHAMBERS OF COMMERCE, INDUSTRY & AGRICULTURE IN LEBANON

CCIAB Bldg., 12th Floor, Sanayeh, Beirut | T: +961 1 744 702 | **email:** fccial@cci-fed.org.lb | **www.cci-fed.org.lb**

THE FEDERATION
OF CHAMBERS OF COMMERCE, INDUSTRY & AGRICULTURE IN LEBANON

غرفة التجارة والصناعة والزراعة
Chamber of Commerce Industry and Agriculture
في بيروت وجبل لبنان of Beirut and Mount-Lebanon

EXHIBITIONS

Exhibition: Explore Trade Fair
Industry: Tourism, Outdoor Sports & Activities, Lifestyle, All Terrain Vehicles, Hunting & Fishing
Location: Beirut - Lebanon
Venue: Beirut Hippodrome
Date: 21 – 23 June 2018
Phone: 009613120856
Email: S.nader@micelebanon.com
Website: http://exploreleb.com/

Exhibition: Egy Coatex Exhibition
Industry: Paints and Coating01
Location: Egypt1
Venue: Hall 4-Cairo International Convention & Exhibition Center
Date: 13 – 15 July 2018
Phone: 002011111222259
01111115070
Fax: 0020233367979
Email: info@visionfairs.com
Website: www.egycoatex.com

Exhibition: Lead Middle East Exhibition
Industry: Building Materials and Manpower Supply
Location: Egypt
Venue: Hall 4-Cairo International Convention & Exhibition Center
Date: 19 – 21 July 2018
Phone: 0020224124214
241105198
Fax: 0020224124214

Exhibition: Al-Ahram Exhibition for Real Estate
Industry: Real Estate
Location: Egypt
Venue: Exhibition Complex Hall (4-5) Cairo International Convention & Exhibition Center
Date: 26 – 29 July 2018
Phone: 0020227704550
27704254
Fax: 0020225785889

Exhibition: BIG3 Exhibition
Industry: Technology/ Automotive/ Construction
Location: Iraq
Date: 03 – 06 August 2018
Phone: 07702580895
07806611666
07700235177
Email: Alwatan_land@unfco.com

Exhibition: Brand 2018 / 3 to 20
Industry: Fashion / Fashion for kids
Location: Belarus
Date: 22 – 26 August 2018
Phone: 00375 29 130 35 76
Email: Leonid-2211@mail.ru

Exhibition: Birthday with Friends
Industry: Cats and Kittens
Location: Belarus
Date: 25 – 26 August 2018
Phone: 00375 44 779 40 08
Email: Leksa777@tut.by

Exhibition: Our Children / Hello School
Industry: Goods for Future Nursing Mothers / School Products
Location: Belarus
Date: 25 – 28 August 2018
Phone: 00375 17 334 58 16
Email: children@belexpo.by
Website: www.belexpo.by

Exhibition: China International Import Expo
Industry: Global
Location: China
Venue: National Exhibition and Convention Center (Shanghai)
Date: 05 – 10 November 2018
Phone: 00862167008870
67008988
Fax: 00862167008811
Email: lb@mofcom.gov.cn
info@sinoexpo.cc
Website: http://www.shanghaiexpo.org.cn/exhiApply.jspx

Directeur responsable: Rabih Sabra
Conseiller économique: Roger Khayat
Rédacteur: Marilyne Jallad.
Coordinateurs: Irene Habib Ballouz, Roula Itani Younes,
Maquette: Rita Roukoz Nehmé

Immeuble CCIA-BML,
Rue 1 Justinien, Sanayeh
PO Box 11 1801 Beyrouth, Liban
econews@ccib.org.lb
Hotline: 1314 ext: 14
T: 961 1 353 390 ext: 14

*ECO*NEWS est disponible sur: **www.ccib.org.lb**

SANAYEH HEADQUARTER
T: 01-353190 | information@ccib.org.lb
SIN EL FIL BRANCH
T: 01-498062 | sinelfil@ccib.org.lb
JOUNIEH BRANCH
T: 09-838700 | Jounieh@ccib.org.lb
BAAKLINE BRANCH
T: 05-303038 | baakline@ccib.org.lb

THE FEDERATION
OF CHAMBERS OF COMMERCE, INDUSTRY & AGRICULTURE IN LEBANON

غرفة التجارة والصناعة والزراعة
Chamber of Commerce Industry and Agriculture
في بيروت وجبل لبنان of Beirut and Mount-Lebanon

BUSINESS OPPORTUNITIES

Company: Hanuva Cosmetics Ltd
Activity: Cosmetics Products/ Looking for Promoters
Location: Istanbul - Turkey
Phone: 0090 555 083 40 66
Email: m.rajab@hanuva.com.tr
Website: http://www.hanuva.com.tr/

Company: CAG Zimpara Taslari
Activity: Erastone marble polishing abrasives, emery spare millstones, grinding mills, emery grains, granulated pumice and pumice powder / Looking for Importers
Location: Izmir - Turkey
Email: info@eraabrasiv.com
Website: www.eraabrasiv.com

Company: Abzian Gostar Nasr Co.
Activity: Sea Food Products / Looking for Importers
Location: Iran
Email: v.chamanara@gmail.com
Website: www.agn-co.com

Company: Kyana Professional Hair Products
Activity: Products for Professional Hair Dresses / Looking for Importers
Location: Greece
Phone: 00302310870160
Email: export@kyana.gr / store@kyana.gr
Website: www.kyana.gr

Company: Bizandion – Vasiliki Kini EE
Activity: Handmade Byzantine Icons / Looking for Importers
Location: Greece
Phone: 00302105315081
Fax: 00302105315081
Email: info@byzantion-icons.com
Website: www.byzantion-icons.com

Company: Hidrofilt
Activity: Water Treatment Technology/ Looking for Distributors
Location: Hungary
Phone: 0036 93 536 500
Email: info@hidrofilt.hu
Website: http://www.hidrofilt.hu/en

Company: EWR Hungary
Activity: Electronic Waste Recycling / Looking for Distributors
Location: Hungary
Phone: Mr. Alajos Szlávik, 0036 30 9487 919
Email: szlavik.alajos@ewrhungary.com
Website: http://www.ewrhungary.com/en/

Company: Unique Patent
Activity: Storage Boxes
Location: Belarus
Phone: 0030-23210-63943
Fax: 0030-23210-63943
Email: asyrpa@yahoo.gr

Company: Pet Interest
Activity: Animal Food
Location: Belarus
Phone: 0030-23920-71050
Fax: 0030-23920-71076
Email: petinterestsales@gmail.com
Website: www.petinterset.gr

Company: White Fields Overseas Ltd.
Activity: Exporters of Rice / Looking for Importers
Location: India
Phone: 00911294759999
Fax: 00911294759955
Email: dheeraj@whitefields.in
Website: www.whitefields.in

CONFERENCES

Conference: Masters on Protocol & Diplomacy for UN Agencies, International Organizations, Government & Major Corporations

Scope: Protocol

Date: 23 – 27 July 2018

Location: Johannesburg – South Africa

Phone: 0027 (011) 0562544

Email: events@cornerstone-insta.net

Conference: Arab Economic Forum

Scope: Economic

Date: 12 – 13 July 2018

Location: Beirut – Lebanon

Venue: Four Seasons Hotel

Phone: 009611353977/8/9

Email: http://www.iktissadevents.com/events/AEF/26

Private Sector Lobbying

Training adapted to your needs

Networking and Business Opportunities

Arbitration and Mediation for Business Conflicts

Export Support and Economic Info

ATA and TIR carnets to facilitate your trade

Become a member and benefit from our services

www.ccib.org.lb

غرفة التجارة والصناعة والزراعة
Chamber of Commerce Industry
and Agriculture
of Beirut and Mount-Lebanon في بيروت وجبل لبنان